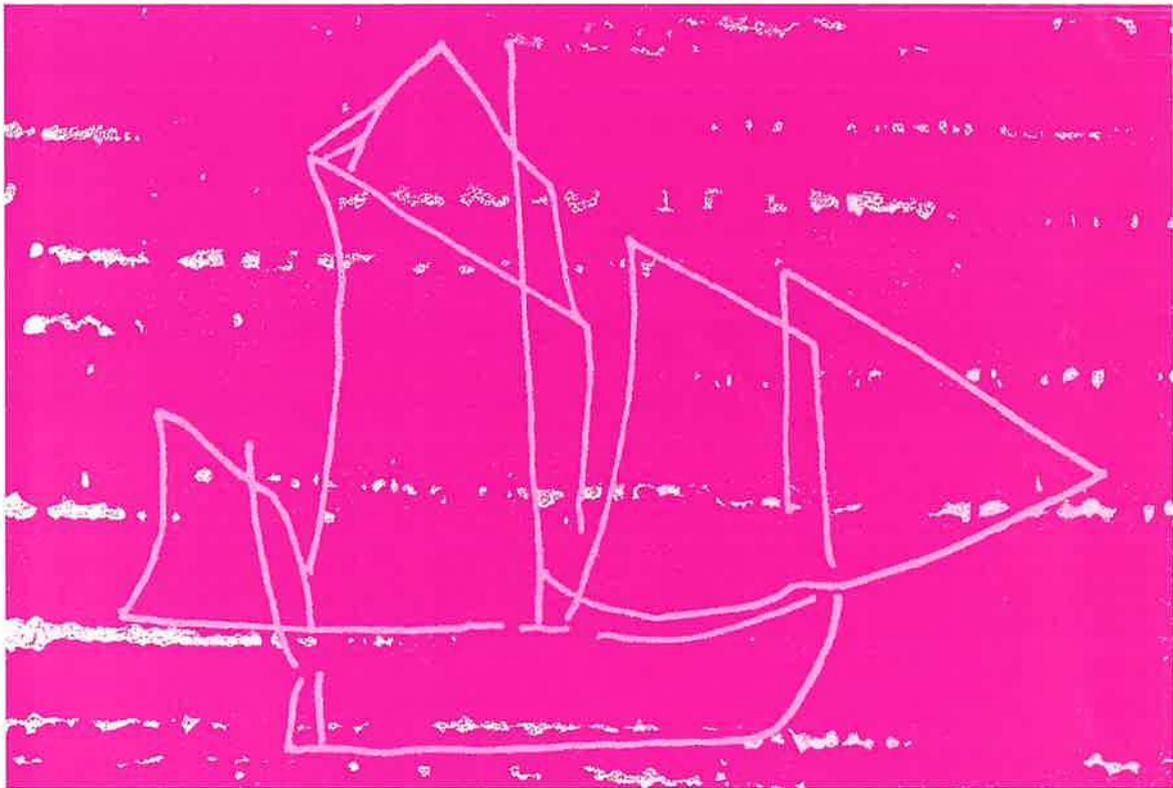


BERNIÈRES OPTIQUE NOUVELLE



LES PUBLICATIONS DE B.O.N.

- ***NOUS AVONS VECU LE 6 JUIN 1944 A BERNIERES***
Recueil de 104 pages, en bichromie, 32 illustrations. Tirage limité. **10 €**
- ***BERTHELEMY*** **15 €**
Recueil de 24 pages en quadrichromie sur la vie et l'œuvre du peintre Pierre Emile Berthélémy. Tirage limité.
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE , tome 1*** **EPUISE**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- ***MEMOIRE D'UNE EPOQUE, tome 2 « Mer et Plage »*** **9 €**
Recueil de 46 reproductions de cartes postales anciennes de 1900 à 1939, avec plan et commentaires.
- ***UN AUTRE REGARD SUR LE VILLAGE*** **EPUISE**
Topoguide proposant un itinéraire balisé à travers le vieux bourg de Bernières. Livret de 10 pages avec photos et carte.
- ***Pierre-Emile BERTHELEMY , Peintre des rivages normands*** **28 €**
Catalogue de l'exposition présentée au Musée Maritime de L'Iles de Tatihou du 10 février au 30 septembre 2007
Format 26 x 29 cm, en quadrichromie, 128 pages
- ***CARTES POSTALES :***
Reproduction de cartes anciennes **0,60 € unitaire**
Cartes contemporaines en quadrichromie **0,60 € unitaire**
Cartes "Berthélémy" en quadrichromie **0,60 € unitaire**
- ***L'EGLISE DE BERNIERES*** **3,10 €**
Agrandissement d'une carte postale ancienne
Format 21 x 29,7 cm en noir et blanc.
- ***ITINERAIRES DU PATRIMOINE : N.D. de BERNIERES*** **3,10 €**
Plaquette sur l'église de Bernières en quadrichromie réalisée en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Basse Normandie.
- ***"PIN'S" DE L'ASSOCIATION*** **3,10 €**
Reproduction d'un graffiti de bateau.

Toutes ces publications sont disponibles au siège de l'Association ainsi qu'en différents autres points (liste sur demande).

Sommaire

- 2 - Le Québec et la France
- 8 - Pour un manoir Renaissance,
un nom étrange : La Luzerne
- 12 - Le petit train de Bernières
- 17 - Bernières était-elle
Grannona ?
- 20 - Sur les traces de Saint-
Ursin
- 24 - Un chou marin sur la plage
de Bernières ?
- 26 - Mais que fait donc B.O.N ?
- 30 - Plantes alimentaires
médiévales aux environs de
Bernières

BERNIERES OPTIQUE NOUVELLE

Association régie par la loi de
1901.

Siège social :

114, rue du Rgt de la Chaudière
14990 - Bernières-sur-Mer

www.bernieresoptiquenouvelle.fr

Composition du Bureau:

- Président:
Jean-Paul MAYER
- Vice-présidents:
Jean CUISENIER
Annick FLOHIC
- Secrétaire:
Catherine HENTGEN
- Secrétaire adjoint :
Annie de GERY
- Trésorier:
Stéphane MANDELKERN
- Trésorier adjoint :
Pierre BESSON

●Rédacteur en chef et maquette:

J.P. Mayer

●Rédacteurs:

Philippe BEAULIEU-BROSSARD -
Francine et Pierre BESSON – Nicolas
COTE - Jean CUISENIER – Annick
FLOHIC - Christiane GARDOU –
Guillaume MASCOTTO – Nicolas
MATHIEU - Jean-Paul MAYER

Imprimeur : Imprimerie Anquetil
312 616 550 B RCS CONDE
14200 Hérouville-St-Clair - 02 31 95 30 42

EDITORIAL



Ce sont nos Trésoriers qui ne vont pas être contents ! Trente-deux pages pour ce bulletin ! Et le budget alors ? Il va exploser !

Impossible pourtant de faire des choix parmi tous ces articles tant ils sont riches et variés. Alors fêtons dignement ensemble la nouvelle année avec ce trente-troisième bulletin de B.O.N et ce feu d'artifice de sujets, témoins de la vivacité de votre association préférée !

Un chou marin à Bernières, tiens, tiens ! Pourquoi un manoir porte-t-il le nom d'une plante fourragère ? Pas banal ! Vous allez voyager avec le petit train de Bernières, partager l'enthousiasme de trois jeunes Québécois, découvrir qu'il existe encore des plantes médiévales près de chez vous, partir à la recherche d'un village disparu ...

Autant d'articles que vous aurez, du moins nous l'espérons, plaisir à lire.

Et comme il convient en pareille saison, nous vous souhaitons à toutes et tous, une bonne et heureuse nouvelle année, pleine de joie et de félicité.

Jean-Paul MAYER

LE QUEBEC ET LA FRANCE

Par Philippe Beaulieu-Brossard, Nicolas Côté et Guillaume Mascotto

« Le Français ne retrouvera nulle part ailleurs sur la planète la fraternité et la complicité qu'il peut développer avec les Québécois »



Cette citation semble être la meilleure introduction à l'article rédigé par ces trois jeunes canadiens originaires du Québec que nos fidèles lecteurs vont ici découvrir. Il s'agit d'un témoignage émanant de jeunes étudiants québécois qui ont travaillé l'été dernier comme « guide » au Centre Juno Beach.

Nous le publions intégralement, sans retouche car, outre les explications historiques détaillées qu'il contient, il s'agit-là d'un véritable plaidoyer, ardent, vigoureux et passionné en faveur de l'identité québécoise et de l'amitié avec la France, dont il fallait respecter l'expression et la structure.

La publication de ce plaidoyer est le manifeste de la sympathie que B.O.N. apporte à la célébration du 400^{ème} anniversaire de la fondation de Québec et à nos amis Québécois.



Samuel de Champlain (1567 – 1635)

En ce 400^{ème} anniversaire de la ville de Québec fondée par Champlain en 1608, il suffit de passer par Honfleur pour saisir l'attachement culturel entre la France et le Québec. Aux quatre coins de la ville, les drapeaux bleu et blanc munis des quatre fleurs de lys se laissent flotter au gré du vent. Et ce, même au supermarché ! Il faut tout de même le rappeler, Honfleur est ce port de Normandie à partir duquel Champlain quitta la France pour fonder Qué-

bec, première ville de la Nouvelle-France. En compétition avec les autres grandes puissances de l'époque pour l'acquisition des colonies des Amériques, la France commence à réaliser qu'elle devra développer sa colonie davantage et y envoyer des colons. Cependant, les premières années s'avèrent un désastre. Alors que Québec compte 28 hommes, 8 seulement survivront à l'hiver. Les colons de la Nouvelle-France ont vraisemblablement du mal à s'adapter au climat et aux conditions de vie difficiles. A cette époque, la France considère la Nouvelle-France plutôt comme une simple réserve de ressources, notamment pour le commerce (traite) de la fourrure. Ainsi, en 1641, alors que la population de la Nouvelle-Angleterre se chiffre à 50 000 habitants, la Nouvelle-France ne compte que 300 colons quand la population française est nettement supérieure à la population anglaise sur le continent européen.

Il faudra attendre le règne de Louis XIV pour voir un renouveau d'intérêt pour la Nouvelle-France. Demandant à son ministre Colbert de faire une étude et de réorganiser la colonie, Louis XIV est consterné. Alors que la colonie était administrée et exploitée par la

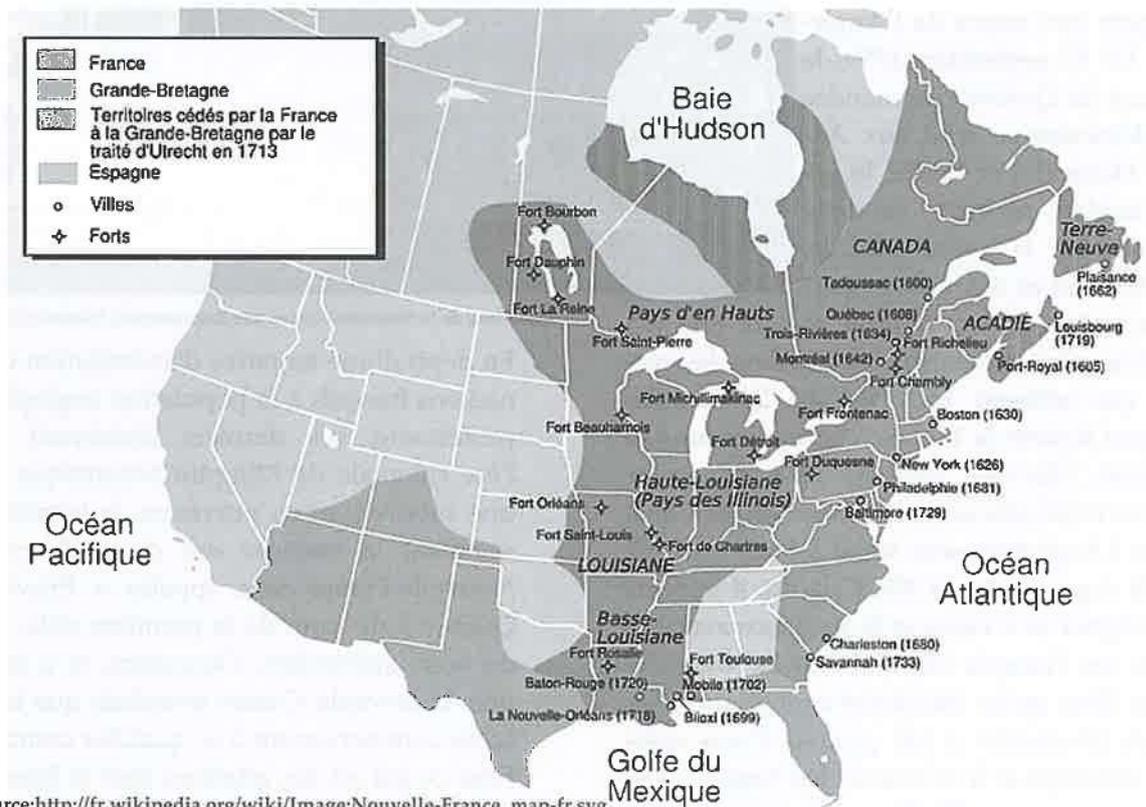
Compagnie des Cent-Associés en échange de sa colonisation, Colbert fait état que cette dernière n'a pas rempli sa part du marché et que la colonie stagne. Louis XIV dissout la compagnie et rattache directement la Nouvelle-France à la France. C'est le début de la course contre la montre pour transformer celle-ci en colonie de peuplement. Malgré ces efforts et une militarisation accrue, par rapport à la Nouvelle-Angleterre, la population de la Nouvelle-France se trouve dans un fossé en 1754, à la veille de la conquête anglaise. Tandis que la première compte 1 485 000 colons, la seconde ne totalise que 85 000 habitants, et ce, alors que la Nouvelle-France représente plusieurs fois le territoire des 13 colonies an-



Type de colon français au milieu du XVIII^e siècle

une politique astucieuse et flexible qui s'avérera décisive à la gloire de l'Empire britannique aux XVIII^e et XIX^e siècles. Bien que la Guerre de Sept Ans soit déclenchée en Europe, les Anglais mettent l'accent sur le front de l'Amérique du Nord. Il suffit de jeter un œil à une carte de l'époque pour comprendre que les possessions françaises court-circuitent toute tentative d'expansion vers l'Ouest pour les 13 colonies anglaises. Il faut aussi savoir que ce territoire qui recouvrait le Mississippi était gardé par des forts, certes, mais sans population considérable.

Bien que les escarmouches commencent en 1754 en Amérique, l'Angleterre ne déclarera officiellement la guerre à la France qu'en 1756. Son objectif visera à avoir la mainmise sur l'Amérique du Nord et les Antil-



glaises. Il est opportun de souligner que chaque colonie anglaise possède déjà à l'époque son propre système administratif et économique basé sur le modèle étatique anglais, ce qui permet au pouvoir de Londres de maintenir de solides liens institutionnels avec ses colonies :

les et d'en déloger la France. Dès les premières années du conflit, l'avantage est en faveur de la France. Montcalm, général français en alliance avec plusieurs tribus algonquiennes¹ arrivera à défaire les Anglais à plusieurs reprises grâce à des tactiques non conventionnelles telles les

¹ D'ailleurs, la Guerre de Sept Ans est nommé « The French and Indian war » par les Américains en raison de cette alliance des Français avec plusieurs peuples amérindiens dont les Hurons. Pour leur part, les Anglais se rapprocheront d'un traité de non agression avec les Iroquois, mais sans plus.

embuscades, et ce, en dépit d'un nombre souvent inférieur de soldats. Toutefois, dès 1758, l'avantage se retourne du côté des Anglais avec la domination des mers par la Royal Navy. Leur tactique consiste à capturer des forts navals tel que Louisbourg et d'imposer un blocus aux Français pour que ces derniers ne puissent pas soutenir leur colonie avec renforts et approvisionnements. La tactique fonctionne à merveille. Alors que les renforts anglais ne cessent d'affluer de la métropole, le dernier contingent français qui arrivera en 1759 débarquera avec seulement 326 hommes en renfort. Pour les autres contingents, ils se feront détourner au mieux par le climat ou au pire par la Royal Navy. La Nouvelle-France est donc assiégée et tombera petit à petit aux mains de l'Angleterre. Le 18 septembre 1759, la garnison de Québec commandée par Montcalm se rend aux Anglais. Montcalm et Wolfe, le général anglais, périrent tous deux au cours de la même bataille, dans les plaines d'Abraham sous



Reddition de la Nouvelle-France aux Britanniques, Montréal 1760

les murs de Québec. Ensuite, malgré une victoire française en banlieue de Québec, les renforts qui affluent toujours de la Grande-Bretagne forcent la France à se replier jusqu'à Montréal. Montréal tombera le 8 septembre 1760. Le traité officialisant l'annexion du Canada par l'Angleterre sera signé à Paris en 1763, sous le règne de Louis XV. Cela dit, il importe de souligner la vivacité et la vaillance avec lesquelles les Français ont défendu la Nouvelle-France. Bien qu'en infériorité numérique, l'armée de Montcalm a fait preuve d'une résistance acharnée et a su retenir les Anglais bien plus longtemps que Wolfe ne l'aurait imaginé.

L'héritage d'une relation privilégiée et le mythe de l'Autre

Il va sans dire que l'Angleterre coupera tous les ponts entre la Nouvelle-France et la France. Elle autorisera même le retour des nobles et des seigneurs à la mère patrie pour ensuite

transformer la colonie française en colonie anglaise, par une tentative d'assimilation des populations francophones et par une immigration britannique massive. Mais que reste-t-il aujourd'hui des liens entre la France et la Nouvelle-France et comment ces derniers ont-ils évolués et se sont-ils perçus d'un bord et d'autre de l'Atlantique?

En dépit d'une tentative d'assimilation des Canadiens français à la population anglophone et protestante, ces derniers résisteront durant l'ère coloniale de l'Empire britannique. Après une subdivision en provinces, le territoire rassemblant la majorité des descendants de la Nouvelle-France sera appelée « Province of Québec » du nom de la première ville, inspiré du nom amérindien. Cependant, ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que les Québécois commenceront à se qualifier comme tels. Pour ce qui est des relations avec la France, 250 ans de colonisation anglaise et un océan de distance créeront plusieurs mythes et perceptions déformées de part et d'autre de l'Atlantique.

Un des plus grands fossés entre les conceptions se situe dans l'histoire coloniale. Pour les Français, l'enseignement met peu l'accent sur l'histoire coloniale et il s'agit plutôt d'une période qu'on tente d'oublier. Au Centre Juno Beach, plusieurs Français ont été étonnés que

nous soyons fiers de nos origines françaises. La surprise est totale lorsque nous racontons que chaque année, la ville de Québec organise les Fêtes de la Nouvelle-France pour commémorer nos origines. Oui, au Québec, nous fêtons la colonisation française ! Des acteurs discutent dans les rues de la capitale avec l'accent de 1700 et sont vêtus d'habits d'époque. Nous reproduisons aussi l'arrivée des « Filles du Roy » venues peupler le territoire. Nous ne pouvons qu'en être fier, il s'agit de nos racines, de notre fondation identitaire et culturelle.

De la méconnaissance historique découlent d'autres mythes. Certains Québécois, par exemple, sont en désarroi face à la France. Pour eux, c'est clair : l'histoire démontre que la France les a abandonnés, leur préférant quelques colonies dans les Antilles - pour l'importation du sucre et de la vanille par exemple. Pourtant, Louis XV a tenté tant bien que mal de sauver la colonie, mais les capacités maritimes de la France et sa gestion du territoire lui rendaient la tâche impossible. À la différence de la Grande-Bretagne, la France n'a jamais possédé de grande culture navale ; elle a toujours été, et demeure, une puissance continentale. Elle ne pouvait donc rivaliser avec une flotte anglaise des plus expérimentées, présente aux quatre coins du globe et qui contrôlait tous les corridors stratégiques indispensables au commerce international. De plus, les Français n'ont pas été poussés à s'installer en Nouvelle-France à l'inverse de la politique menée par la Grande-Bretagne.

Plusieurs Français nous ont dit au Centre Juno Beach : « Mais vous parlez très bien français ! » avec grand étonnement. Ainsi, certains ne sont pas au courant qu'il s'agit de notre langue maternelle et que si nous parlons français, ce n'est pas parce que nous avons trouvé qu'il s'agissait d'une belle langue, mais bien parce

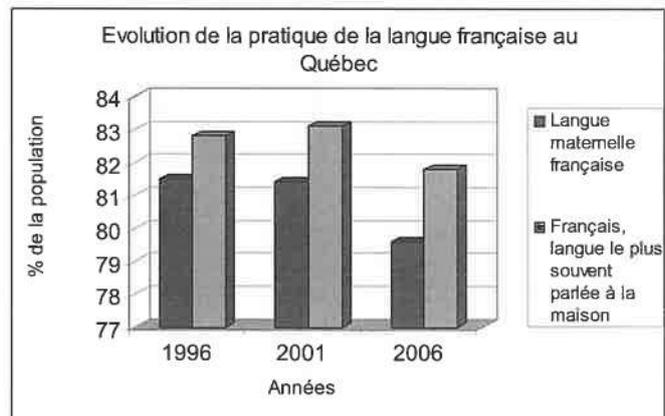
que nous avons toujours parlé français depuis plus de quatre siècles ! Quant aux Québécois, ils ont conscience qu'ils représentent une infime minorité linguistique sur le continent et

leur plus grande peur est de voir cette langue disparaître en Amérique du Nord. Pourtant, le pourcentage de francophones au Québec diminue très lentement et rien n'indique que sa pratique disparaîtra². De plus, la langue française a une chance que bien d'autres langues n'ont pas. Contrairement à des langues comme le gaélique qui sont isolées, le Français profite d'un moteur culturel incroyable : la France avec ses 65 millions d'habitants. Tant et aussi longtemps que la France jouera un rôle central dans la francophonie, la langue pourra perdurer. Au Québec, les librairies regorgent de littérature française et

les artistes français ont la cote, tandis qu'en France, plusieurs de nos artistes sont connus et arrivent à utiliser la France comme un tremplin international. Mais le plus important est que nos enfants continuent de parler français entre eux, entre francophones et bien sûr, avec leurs propres enfants. Enfin, pour beaucoup de Français, il est incroyablement surprenant d'apprendre qu'au quotidien, il est rare que nous parlions anglais. Même qu'en dehors de Mont-



L'arrivée des « Filles du Roy »



2 . Statistiques Canada, recensement 2006, <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/evolution.cfm>

-réel, trouver un Québécois qui parle bien anglais est chose difficile. Nous ne considérons donc pas le Québec comme une province bilingue bien que le taux de bilinguisme augmente.

Une continuité pour les relations France-Québec ?

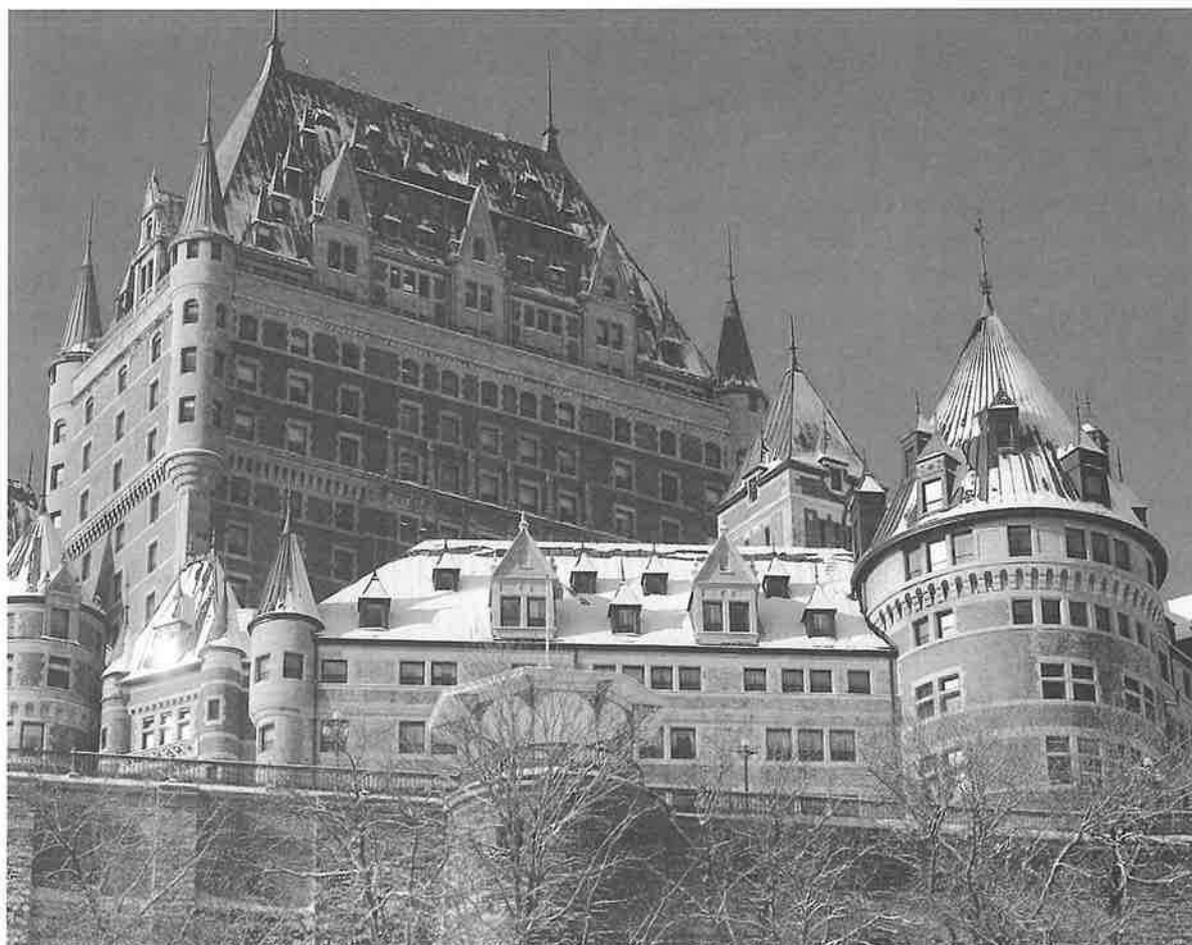
Dans les années 70, les Québécois qui voulaient poursuivre leurs études à haut niveau se rendaient en France. Aujourd'hui, c'est le retour du balancier, au point où rien qu'à Montréal, on peut retrouver 6 400 étudiants français. En dépit de ces mythes des deux côtés, visiter la France reste le rêve d'une majorité de Québécois ; de même que pour beaucoup de Français, le rêve est de faire le trajet inverse.

Nous croyons que le premier pas vers un rapprochement socio-culturel passe par la reconnaissance de la différence entre nos deux peuples. Car il y a bien une différence.



Le Québec, preuve vivante de l'implantation française en Amérique du Nord, isolé pendant des siècles de la mère patrie, a su se réinventer, faire va-

loir son identité distincte - se distinguant non seulement de l'occupant anglais, mais aussi de l'ancêtre français. Intégrant des éléments de cultures aussi différentes que celles des peuples autochtones ou encore des immigrants irlandais, la culture québécoise n'est donc plus simplement une modulation de la culture française, les deux pouvant maintenant s'enrichir mutuellement. Le deuxième pas est la création d'institutions favorisant le rapprochement de deux peuples qui ont une



Le château Frontenac à Québec sur le Cap-au-Diamant, construit de 1893 à 1923 sur les plans de l'architecte Bruce Price, domine le Saint-Laurent
Cliché Centre Juno Beach

proximité identitaire. Toutefois, pour y arriver, les efforts doivent venir des deux côtés. Le Québécois doit s'ouvrir de plus belle à ses origines françaises et éviter de se retourner sur lui-même ou de se complaire dans un mode de vie à l'américaine. En retour, le Français doit s'ouvrir vers ce peuple québécois qui constitue la plus grande communauté francophone hors France, c'est-à-dire en reconnaissant les liens historiques, linguistiques et culturels qui lient le Québec et la France. Le Québec doit réviser sa perception de l'histoire de la conquête en comprenant que la France n'a pas *abandonné* le Québec, mais qu'elle n'avait tout simplement pas les moyens de maintenir ses colonies en Amérique du Nord, ne serait-ce qu'au niveau militaire et administratif.

Enfin, le Québec offre des opportunités incroyables pour la France, pour son rayonnement en Amérique et vice-versa pour le Québec en Europe. Nous jugeons qu'il est de l'intérêt de la France de continuer à préserver la culture et la langue française en renforçant sa stature au sein de la francophonie, en favorisant des échanges culturels à travers tous les pays issus de la « sphère française » et qui comptent près de 200 millions de francophones. À cet égard, le Québec constitue une plateforme centrale de projection de la langue et de la culture françaises en Amérique. En deux mots, la France et le Québec doivent aller au-delà des mythes

pour pouvoir s'enrichir d'une fraternité et d'un échange encore plus authentique.

Finalement, il suffit donc de dire que beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis la conquête anglaise. Les relations entre le Québec et la France prennent aujourd'hui l'air de retrouvailles. Non celles de l'enfant prodigue et de ses parents, mais plutôt celles de deux cousins éloignés, qui se reconnaissent l'un dans l'autre, qui partagent un héritage commun, tout en ayant vécu tant de choses l'un sans l'autre qu'ils ont beaucoup à se raconter et à s'apprendre. Cet héritage commun, c'est la langue, et si le Français d'Amérique résonne différemment, c'est qu'il a su s'adapter à son environnement, qu'il a dû se maintenir à flot contre vents et marées et qu'il s'est donc endurci et a mûri, l'essentiel étant qu'il soit toujours vivant. Entre la mère patrie et le fils colonial, l'heure est maintenant à l'échange, aussi ne peut-on que souhaiter de longs et fructueux échanges pour quatre autres siècles d'histoire !



Clichés Centre Juno Beach

Philippe Beaulieu-Brossard de Brossard, Québec et Guillaume Mascotto de Montréal, Québec, tous deux diplômés en Science Politique et Relations Internationales de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) où ils sont actuellement étudiants en maîtrise de Relations Internationales. Nicolas Côté de Alma, Québec, diplômé en littérature française et anglaise de l'UQAC et étudiant de maîtrise en littérature à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Après avoir vécu en Normandie les célébrations du 400^e anniversaire de la fondation de la Ville de Québec, il leur était demandé de rappeler l'histoire de leur province, de ses liens avec la France et de donner leur point de vue sur les relations franco-québécoises aujourd'hui en faisant un peu de prospective.

POUR UN MANOIR RENAISSANCE, UN NOM ETRANGE : LA LUZERNE

Par Jean CUISENIER

N'est-il pas étonnant que l'une des plus belles propriétés de Bernières, le siège d'une de ses plus anciennes seigneuries, porte le nom d'une plante cultivée pour nourrir des bestiaux, la luzerne ? Y a-t-il manoir, au quinzième ou au seizième siècle, qui porte des noms comme *Le Sainfoin*, ou *L'Avoine*, ou encore *Les Raves* ? Pourquoi ce nom de plante fourragère ?

La plupart des manoirs ont en effet pour nom un toponyme - mot qui désigne un lieu -, ou un anthroponyme, - mot qui désigne une personne, une famille ou un office. Ainsi à Bernières, l'on désigne le château situé face à l'église soit par le nom des propriétaires, la famille Hayaux du Tilly, soit par le nom de l'ancien fief, le fief de *Semilly*. Ou encore, l'on nomme les propriétés donnant sur la route tendant à Courseulles : la propriété *La Crioux*, d'après le hameau du même nom; la propriété *Hettier*, ancien fief *Pelloquin*, d'après le nom d'un précédent propriétaire; les *Préaux*, d'après l'ancien fief du même nom. Quant au château situé plus à l'Ouest, son nom, *Quintefeuille*, lui a été donné par un ancien propriétaire d'après le nom de la forêt légendaire qui aurait autrefois prospéré sur la côte. Et clairement, *La Sergenterie* porte le nom de l'office dont le tenancier avait là sa résidence. Rien de tel pour *La Luzerne*.

Et pourtant, cet ensemble caractéristique est l'un de ceux dont l'histoire est la plus richement documentée et dont les bâtiments sont les mieux conservés. La raison de cette réputation est simple : le détenteur du fief a été, depuis 1637, Jacques Moisant de Brieux (1611-1674), un magistrat fin lettré issu d'une famille de la noblesse de robe, auteur de lettres et de poèmes. Ce n'est pas le lieu, ici, de retracer la vie et les activités de ce personnage, qui fonda l'Académie de Caen (1652). On en trouvera les grandes lignes tracées dans l'ouvrage d'Hervé Léguillon, *Bnières-sur-mer, des origines à la*

Révolution, 1927, et dans la communication de Michel de Pontville publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Caen, des sciences, arts et belles-lettres*, 1996.

Le fait est, pourtant, que l'histoire de cette propriété reste encore mal élucidée. J'ai signalé il y a peu une énigme : la présence d'un colombier qui n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien (1807)¹. Or *La Luzerne* est un manoir, c'est-à-dire, dans le vocabulaire de l'Ancien Régime, une *maison manable* ou habitation, comprenant un « logis » pour la demeure du propriétaire, une cour, des bâtiments d'exploitation dont un colombier, un jardin et un verger, le tout dans une enceinte bien délimitée². L'ensemble subsiste dans un remarquable état de conservation, grâce aux soins que lui ont prodigués les héritiers de Moisant de Brieux et les propriétaires successifs.

Alors, un nom de plante fourragère pour une demeure noble ? Et depuis quand ? Cela est-il concevable ?

Une plante à la culture rémunératrice

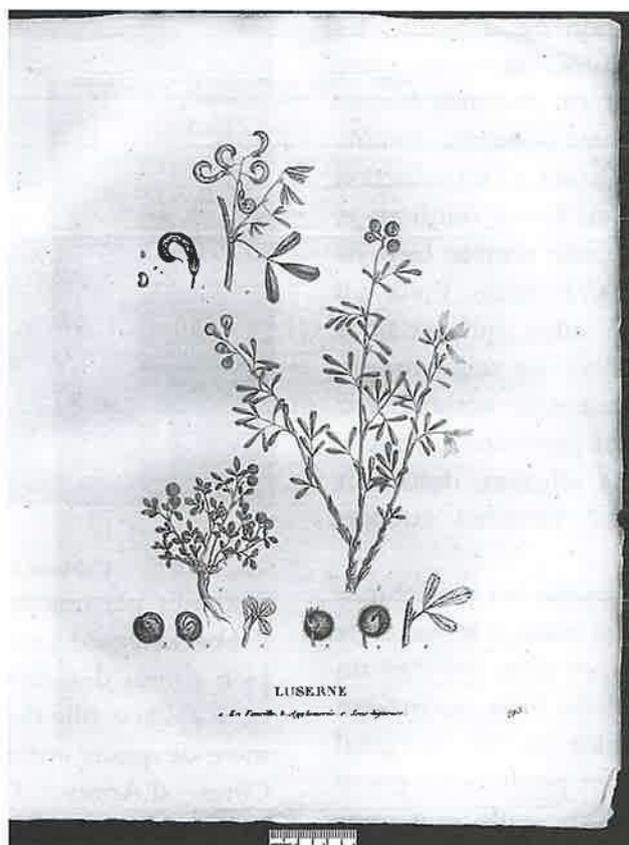
On peut se demander en effet si les plus anciens propriétaires du manoir auraient nommé leur demeure seigneuriale en raison des qualités de la plante. Hommes de lettres issus de la noblesse de robe, ceux-là se tenaient régulièrement au courant des connaissances agronomiques de leur temps. Un ouvrage comme *La Maison Rustique*, de Charles Estienne et Liger, qui eut plusieurs dizaines d'éditions de 1564 à la

Révolution et au-delà, était présent dans la plupart des bibliothèques privées des familles de ce genre. Or, pas moins de quatre longues pages sont consacrées à la luzerne, à sa description, sa culture et ses usages. Qu'en disent-elles ?

De l'histoire de cette plante, les auteurs parlent peu, sinon pour dire qu'elle est fort ancienne : « Les Latins l'ont appelé *medica*, à cause qu'elle vient de Médie, selon les uns ; et selon les autres, parce qu'elle sert de médecine ainsi que d'aliment aux bestiaux, et qu'elle les purge en les nourrissant. Pour la distinguer du sainfoin, on l'appelle *medica major*, à cause que ces deux plantes ont été apportées de Médie par les Grecs, et que la luzerne est plus haute que le sainfoin »³. En revanche, sur sa culture et ses avantages, Charles Estienne et ses successeurs donnent les détails à profusion : choix des terroirs, préparation des sols, semailles, façons culturales, moisson, extraction de la graine, usages pour le bétail, création de « luzernières », parcelles de terre où prospèrent les luzernes pendant dix ou douze ans consécutifs, etc.⁴

Or les sciences agronomiques contemporaines confirment les qualités empiriquement connues de cette plante pour l'alimentation du bétail. Elles s'emploient à les développer. Bien plus, elles leur découvrent des usages médicaux plus larges que ceux dont la médecine traditionnelle faisait la recommandation. Et elles disent pourquoi : sa composition en acides aminés, sa richesse en minéraux et en oligo-éléments.⁵

En nommant leur manoir *La Luzerne*, les premiers seigneurs du lieu auraient-ils voulu désigner l'une des meilleures sources des profits qu'ils tiraient de l'exploitation de leur domaine ? Cela n'est pas impossible, mais reste surprenant,



de la part de bourgeois anoblis aspirant à la reconnaissance sociale. Et il semble bien que le manoir portait ce nom dès avant son acquisition par Moisant de Brioux : on connaît en effet une Catherine de la Luzerne, épouse de Jehan du Bois, en 1398, et un Jehan de la Luzerne, chevalier, qui en 1474, épousa une Jeanne de Ver. Quoi qu'il en soit et en l'absence de documents connus à ce jour, rien ne permet de penser que ce manoir tienn

son nom de la plante fourragère homonyme.

Il nous faut chercher autrement et ailleurs. Le nom, une fois de plus, pourrait nous mettre sur une bonne piste.

Luzerne et lucerne

Pourquoi en effet nomme-t-on « luzerne », dans le langage courant et en agriculture, cette plante si bien connue depuis des millénaires, qui nous vient des confins de l'Iran, de l'Irak et de la Turquie actuels ? Seuls, de rares érudits savaient, au XVI^e siècle, que *medicago*, le nom latin de la plante, vient de *medikè*, au sens de « médique », provenant de Médie, et non de *medicamen*, « médicament, remède ». Pour ceux qui la cultivent depuis des siècles en Europe méridionale, notre plante se nomme en Espagne *alfalfa*, de l'arabe, et en provençal *luzerno*, du latin *lucerna*, qui signifie « lampe », et qui vise communément les « vers luisants ». Comment une plante fourragère a-t-elle pu recevoir une dénomination telle qu'on l'appelle « vers luisant » ? N'est-ce pas étrange ? Le manoir de *La Luzerne* serait-il donc le manoir des *Vers Luisants* ? Encore plus étrange, n'est-il pas vrai ?

À cette dénomination de la plante, les historiens de l'agriculture donnent une explication : celle-ci aurait été nommée *luzerno* parce que les graines en sont brillantes, comme brillent les vers luisants. Quant à l'introduction de la culture de la *luzerno* en France nordique et de l'*alfalfa* en Angleterre, elle semble bien ne remonter guère avant le XVI^e siècle. Voilà qui est instructif. Mais voilà aussi qui ne nous avance guère. Pourquoi donc les seigneurs du manoir de Bernières auraient-ils nommé leur maison manable de ce mot provençal, même si ce dernier ne faisait plus allusion, dans leur esprit, aux vers luisants ? Toujours étrange, n'est-ce pas ?

Pour en finir avec toutes ces conjectures, il faut en revenir encore aux mots, et les saisir de plus près. Il est bien établi, en effet, que c'est un seul et même mot dérivé du latin *lucerna* qui s'écrit tantôt *luzerne*, tantôt *lucerne*. Un seul exemple, mais je pourrais en produire un grand nombre : c'est bien la même ville que nous écrivons Lucerne, en français courant, et que les Suisses écrivent Luzern. La variation s'explique pour des raisons simples. À une époque, le XVI^e siècle, où la fixation des parlers locaux par l'écriture n'est pas stabilisée, les documents qui nous sont parvenus sur la transmission des propriétés admettent des différences dans la manière d'écrire les mêmes sons.

D'où se tire la conclusion : le manoir de *La Luzerne* n'est qu'une façon d'écrire le manoir de *La Lucerne*.

Nous voici désormais en terrain sûr.

Deux propositions, deux questions

Nombreux en effet sont les noms de lieux *La Lucerne*. L'un de ceux-là, et non des moindres, n'est autre que *l'Abbaye de La Lucerne*. Ce superbe édifice fondé en 1143 est situé dans le département de la Manche, dans la commune de La Lucerne d'Outre-mer, non loin de Granville. Il dépendait de l'ordre des Prémontrés. Vendus comme biens nationaux à la Révolution, les bâtiments ont souffert de leurs affectations successives jusqu'à ce que l'ensemble soit classé Monument Historique en 1928, puis patiemment



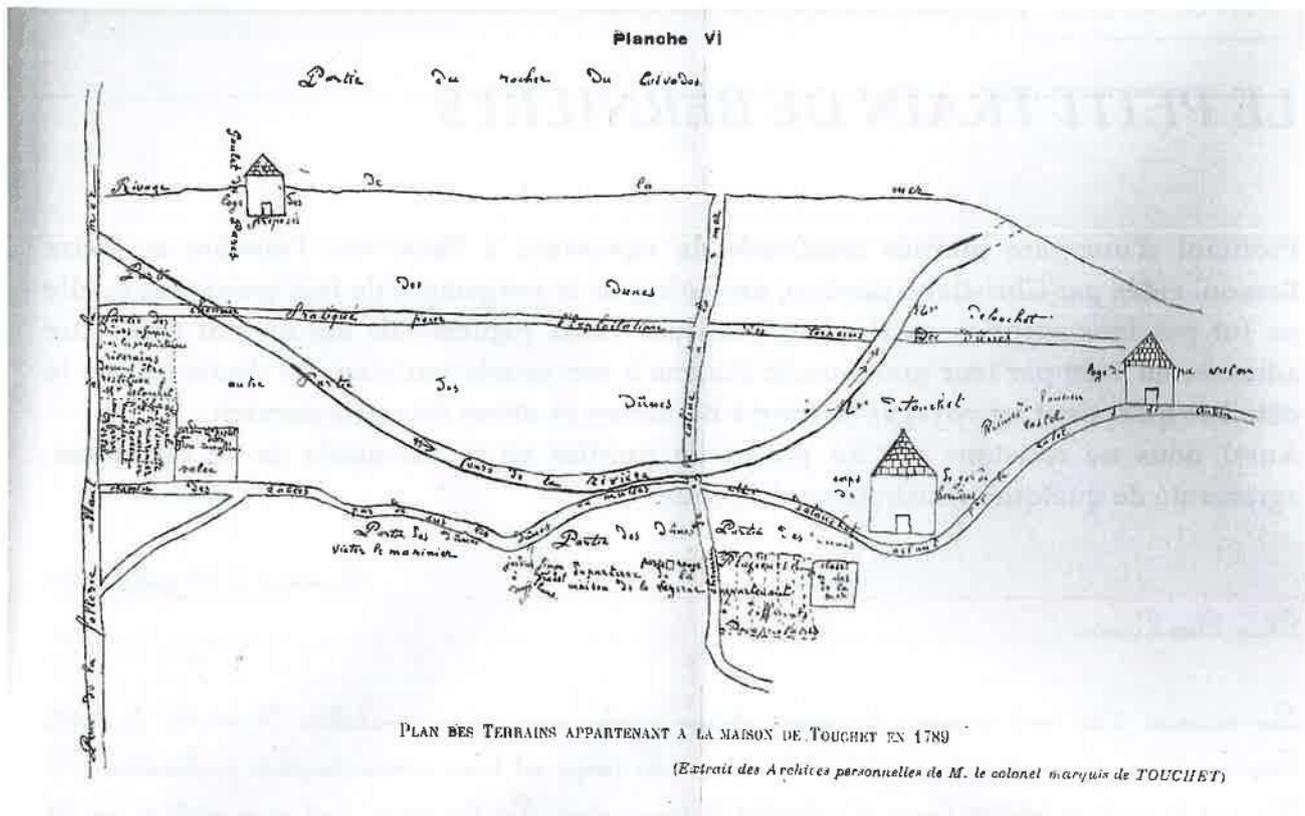
L'abbaye de La Lucerne dans la Manche

restaurés par une fondation créée l'impulsion de l'abbé Lelégard (mort en 1994), érudit normand bien connu des historiens. Or c'est un fait que cette abbaye, fille de Prémontré, devint à son tour mère de quatre autres abbayes, Beauport, dans les Côtes d'Armor, Cerisy-Belle-Etoile, dans la Manche, Mondaye et Ardenne dans la Calvados, non loin de Bernières. Le nom de *La Lucerne* était donc fort honorablement connu dans les environs de Bayeux et de Caen.

Comme toutes les abbayes des Prémontrés, les abbayes d'Ardenne et de Mondaye possédaient, outre leurs bâtiments propres, un certain nombre de « granges » alentour. On entendait, sous ce terme de « grange », au début du XII^e siècle, un simple bâtiment de ferme destiné à stocker les récoltes ; puis, bientôt, une unité locale d'exploitation polyvalente. L'implantation de ces « granges » obéissait à certaines règles : elles devaient être situées à moins d'une journée de marche de l'abbaye dont elles dépendaient et être éloignées d'au moins deux lieues les unes des autres afin d'éviter les conflits de pâturage.

D'où se tire l'interrogation : l'une ou l'autre des abbayes des Prémontrés du voisinage de Bernières, Mondaye ou Ardenne, aurait-elle eu une « grange » d'où le manoir de *La Lucerne* aurait tiré son nom ?

C'est ma première proposition. S'il est une réponse à la question, celle-ci ne peut se trouver que dans les archives de ces abbayes. Aux érudits de lancer la recherche. S'il se peut.



Ma seconde proposition est plus triviale, mais bien appuyée sur l'archéologie du site. En effet, le manoir de *La Luzerne* ou *Lucerne* est situé à l'entrée de l'ancien port de Bernières. Plusieurs noms de lieux ainsi que des graffiti évoquent l'activité qui y régnait jusqu'au XVII^e siècle, avant que les tempêtes désastreuses n'obstruent le débouché de la Seulles sur la mer et n'entraînent l'abandon forcé des installations portuaires. Une « brèche » des dunes voisines porte toujours le nom de *La Câlaine*, mot du langage normand « caliner », attesté au XVI^e siècle, qui signifie « se reposer, se chauffer à la chaleur du soleil ». Un autre lieudit se nomme *La Joie*, selon la tradition orale. Termes évocateurs, l'un et l'autre, des réconforts que les marins trouvaient, là, auprès de filles prêtes à leur donner les « joies » désirées. Enfin, un croquis datant de 1789 appartenant aux archives de la famille de Touchet, anciens propriétaires du fief, fait clairement apparaître trois corps de garde ou pavillons aux alentours de l'ancien port, ainsi que l'emplacement des ruines de l'ancien castel, ou « château Sarrazin », dont la rue dite « du Castel » garde la mémoire. Voilà des éléments suffisants pour que je puisse en tirer une nouvelle interrogation : l'un ou l'autre de ces bâtiments ne comporterait-il pas une

« lucerne » ou lucarne abritant un feu qui signale l'entrée du port ? Et le manoir dominant le port, aux murs couverts de graffiti figurant des bateaux, ne tirerait-il pas son nom de cette « lucerne » ?

C'est ma seconde proposition. Seules des investigations archéologiques sur l'emplacement de ces bâtiments pourraient valider l'hypothèse.

Il reste encore tant à faire, pour comprendre l'histoire ancienne de Bernières !

¹ Cf BON n° 22, p. 9, décembre 2002

² Je renvoie ici aux éditions successives de *La Maison Rustique*, de Charles Estienne puis de Liger, et à mon livre *La maison rustique, logique sociale et composition architecturale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991

³ Estienne Charles etc., p.681

⁴ *Ibidem*, pp.681-684

⁵ Barbace Christine, « La luzerne : une nouvelle chimie en herbe », *Agriculture et Société*, Mission Agrobiosciences, <http://www.agrobiosciences.org>

Vallet Odon, « Jupiter et Lucifer », *Cahiers de Médiologie*, n°10, pp. 36-37

LE PETIT TRAIN DE BERNIERES

Profitant d'une rare journée maussade de novembre à Bernières, Francine et Pierre Besson, aidés par Christiane Gardou, ont entrepris le rangement de leur grenier et quelle ne fut pas leur surprise en classant quelques vieux papiers : ils découvrent une lettre adressée en 1908 par leur grand-oncle Eugène à son cousin parisien, lui décrivant par le détail ce qu'étaient les voyages en train à Bernières au début du siècle dernier.

Aussi nous ne résistons pas au plaisir de publier ici le fac-simile de ce document, agrémenté de quelques illustrations d'époque.

Bernières le 10 juillet 1908

Mon Cher Cousin,

Les vacances d'été sont revenues et, comme chaque année, nous sommes installés, Henriette, la petite Eugénie et moi, pour un séjour maritime réparateur. Le temps est beau, comme toujours à Bernières !!!! Un vent de nord-est éclaircit l'azur et rafraîchit la température. Les baigneurs, dont je ne partage pas les ébats comme tu le sais, sont nombreux et apportent l'animation habituelle sur la plage.

Profitant de mes loisirs, j'ai fait la connaissance du chef de gare de Bernières avec lequel j'ai de fréquentes conversations. Les passages de trains sont nombreux : plus de 25 par jour sans compter les trains de marchandises faisant la navette entre Luc-sur-Mer et Courseulles sur la ligne à voie étroite. Cet homme affable ayant bien voulu répondre à toutes mes questions, je ne résiste pas à te faire partager mes toutes fraîches connaissances.

Je sais que dans tes voyages en Normandie, tu n'a jamais dépassé Caen : tu ne connais donc pas ce paradis qu'est Bernières. Je t'en veux un peu mais je sais cependant te conter l'agréable voyage que nous avons fait en train de Caen à

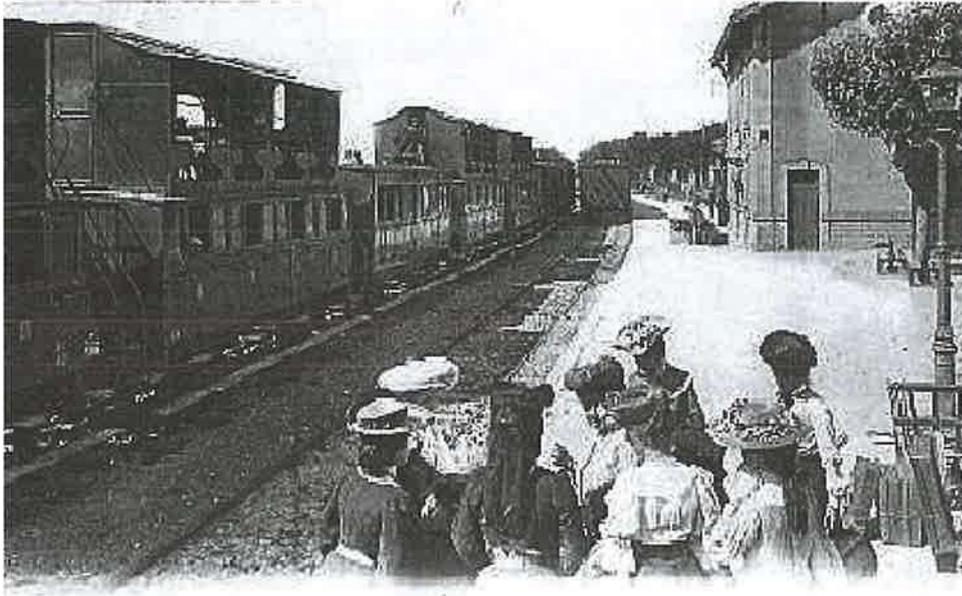
Bernières par la ligne de la Compagnie de chemin de fer de Caen à la mer.

Cette année, en passant à Caen, nous avons couché une nuit chez notre cousine Adélaïde. De ce fait, avons emprunté, pour aller à Bernières, la ligne à voie normale « Caen à la Mer » au départ de la gare de Caen Saint Martin.



Heureusement, nous avions retenu des 1^{ères} classes car, en ce dimanche de grand beau temps, la foule des baigneurs de Caen se presse pour se rendre sur les plages de la côte. En effet, cette ligne est un véritable « chemin de plaisance » pour aller respirer l'air frais et pur de la mer.

La grande attraction, ce sont les voitures à impériale ouverte d'où l'on domine l'horizon. Malgré l'inconfort des banquettes, le vent, les courants d'air et les escarbilles, les jeunes se bousculent pour attraper l'escalier en colimaçon qui accède à l'étage et s'y installent joyeusement.



Quant à nous, nous étions dans un compartiment fermé à glaces, de 1^{ère} classe, dont les banquettes rembourrées couvertes de velours rouge sont des plus confortables. Il y a un tapis au sol, c'est un véritable salon. Les parois sont garnies en Lincrusta Walton. Le compartiment est

éclairé par des lampes Schallis et Thomas. La suspension des voitures est très douce car elle comporte un double système de ressorts.

Le train quitte Caen en contournant la ville par l'Ouest à travers un agréable paysage champêtre. La ligne se dirige ensuite vers la côte en traversant Epron, Mathieu, ville natale des poètes Jean et Clément Marot ainsi que du chimiste Rouelle. Puis elle atteint Douvres-la-Délivrande avec un arrêt à la chapelle de la Délivrande, lieu de pèlerinage où affluent chaque année non seulement les pèlerins du Calvados, mais encore ceux des départements voisins. Ils font la fortune de la Compagnie du « Chemin de fer de Caen à la mer ».

Enfin la ligne atteint la côte à Luc-sur-Mer, célèbre par la baleine qui s'y est échouée en Janvier 1885 et dont on dit qu'il s'agirait peut-être d'un rorqual mâle (*Balaenoptera musculus*), long de 19 m. Selon les journaux de l'époque, l'animal a reçu, le dimanche suivant son échouage, 9 390 visiteurs venus par le chemin de fer !!!!

Le train dessert ensuite Langrune puis Saint-Aubin avant l'arrivée à Bernières. Sur la gauche de la voie, c'est à dire à l'ouest, le regard découvre notre cher clocher émergeant fièrement de son manteau d'arbres. La ligne traverse les dunes des Mutes où les chasseurs viennent tirer des oiseaux migrateurs. Après une légère descente d'où l'on voit la mer, le train circule entre le marais et les dunes pour arriver en gare.

Partis de Caen à 9h 36, nous sommes arrivés à 11h à Bernières, conformément à l'horaire. Heureusement que nous n'allions pas jusqu'à Courseulles car on peut mettre une heure ou plus entre Bernières et Courseulles lorsque le

BERNIÈRES-sur-MER (Calvados). — L'Arrivée des Parisiens.

vent du nord ouest amoncelle le sable sur la voie. Certains jours, en tête du convoi, un wagon poussé par la locomotive transporte des hommes d'équipe chargés de débayer le sable qui encombre la voie et bloque les aiguilles.



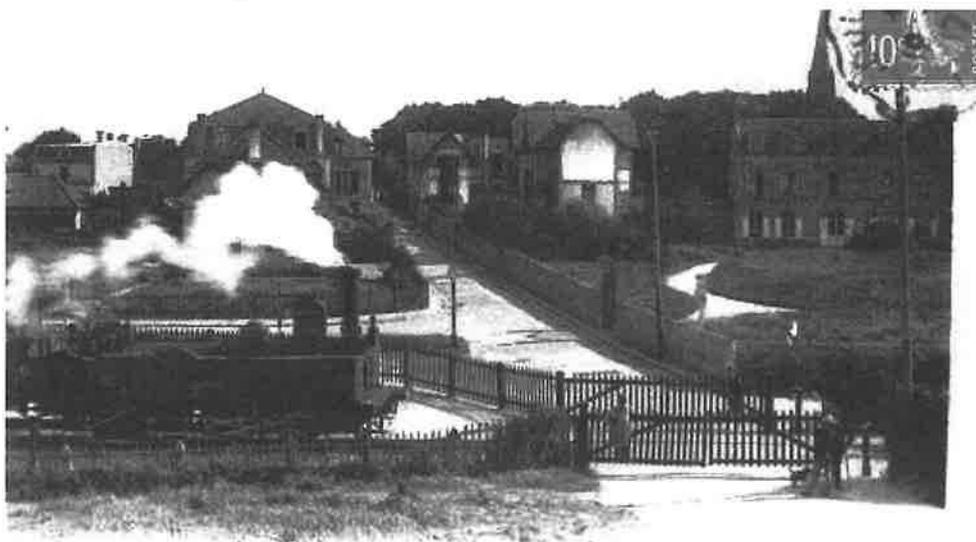
Et comme je sais que

tu es friand d'informations techniques, je peux te préciser, grâce à mon amitié nouvelle avec le chef de gare, que deux voies passent à Bernières, la voie normale de ce chemin de fer de « Caen à la Mer » (1,435 m d'écartement), doublée d'une ligne à voie étroite de 0,60 m qui appartient au réseau de la Société anonyme des Chemins de Fer du Calvados (C.F.C.). La solution ingénieuse a été d'installer un troisième rail entre les rails à écartement normal de la ligne principale.

Cette seconde ligne relie entre eux deux réseaux C.F.C. : la ligne Bayeux- Courseulles et la ligne Caen-Luc-sur-Mer. Cette liaison est essentiellement utilisée par la C.F.C. pour transporter le matériel d'entretien de ses installations.

La locomotive qui nous a tractés est une Corpet-Louvet

Les voitures de voyageurs sont des voitures à essieux et caisses en bois, dites « Bidel »(1) Certaines d'entre elles sont à impériale. Les voitures de 1ère classe sont des voitures à bogies très confortables, identiques à celles qui assurent la liaison avec Paris.



10 BERNIERES. — Le Passage à niveau. — I.L.

Nous avons repris nos habitudes sur l'agréable

plage de Bernières où la petite s'amuse tant et que ma chère Henriette aime beaucoup. Quant à moi, je me suis lancé dans une autre aventure.

Tu connais ma passion pour le golf que je pratique habituellement près de Paris, au golf de la Boulie, ouvert par la Société du Golf de Paris après l'exposition universelle de 1900. Ayant appris par la rumeur publique qu'un golf venait de s'ouvrir dans la commune du Home à côté de Cabourg, j'ai décidé d'y aller par le train.

Mais quelle aventure !!!

J'ai voulu emprunter la ligne C.F.C. à voie étroite entre Courseulles et Luc. Malheureusement elle ne prend pas de voyageurs à Bernières.

J'ai donc pris le train de 6h55 de la ligne « Caen à la Mer » jusqu'à la gare de Luc-sur-Mer où je suis arrivé à 7h10.

Là, après une attente d'une heure, je suis monté dans un train de la C.F.C. qui m'a déposé à Le Home-Varaville à 9h37. Ce tortillard de la C.F.C. qui dessert Dives en passant par Ranville, traverse l'Orne par le pont tournant. Son tablier métallique de 66m30 pivote sur une pile centrale. Quand il



est ouvert à la navigation, il laisse aux navires deux passes égales de 28m60 de largeur. Deux ouvriers ouvrent et referment le pont en 12 minutes.

Le spectacle du mouvement du pont et le passage des bateaux de la Compagnie normande de navigation à vapeur qui relie Caen et Le Havre, est un divertissement pour les voyageurs, bloqués dans leurs voitures, plus ou moins impatients de voir repartir le train. Le convoi traverse ensuite Sallenelles en utilisant la rue principale du village.

Je suis enfin arrivé à la station du Home-Varaville. Admire ma constance car, parti de Bernières à 6h55, j'ai atteint ma destination à 9h 37, soit 2 h 48 après mon départ pour parcourir moins de 40 kilomètres !

J'étais moulu car les « Bidel » de 3^{ème} classe sont totalement inconfortables. De plus, la voie étroite assure un balancement des wagons qui rappelle la houle de la mer. Il faut avoir le pied marin et dans certains tournants, on a bien peur de verser surtout quand le chauffeur pousse la machine.

Un jour ou l'autre, il arrivera un accident sur cette ligne. (2)

Je me suis remis de mes émotions en parcourant les links magnifiques du golf du Home. Les trous s'étagent entre dunes et mer comme au célèbre golf de Saint-Andrews en Ecosse. Quel regret de ne pas avoir emporté mon matériel !

Ma déception s'est accrue en reprenant place dans la galère du train de retour. Pourquoi faire tout ce chemin dans d'effroyables conditions, alors que le site de Bernières se prêterait idéalement à la création d'un golf ?

Le va-et-vient des dunes, la présence de marais et les grands espaces du côté du Platon formeraient un cadre idéal pour cette activité dont on ne saurait trop vanter les bénéfices pour la santé : marche au grand air, effort physique mesuré, détente de l'esprit sans parler de l'agrément de la rencontre de partenaires sympathiques et conviviaux. Ce terrain constituerait aussi un havre de paix et de sécurité pour les lapins, faisans, oiseaux migrateurs qui n'y craindraient pas la foudre des chasseurs.

J'espère qu'un jour une municipalité future pourra soutenir la réalisation d'un tel projet.

Voilà, mon Cher Cousin, le récit de mes aventures. Tu peux constater combien les transports modernes peuvent donner lieu à des aventures pleines d'imprévu. Force-toi à venir à Bernières : tu ne le regretteras pas. Je t'embrasse fraternellement au nom de toute la petite famille.

Ernest

(1) BIDEL : nom d'un dompteur célèbre à la fin du XIX^{ème} siècle qui transportait sa ménagerie dans des cages, charrettes à roues, à deux étages, fermées par des barreaux de fer et couvertes par des toits arrondis. Sur les lignes de chemins de fer, qui représentaient « les fauves » ?

(2) Accidents : outre la catastrophe du 22 septembre 1912 à Merville qui fit 2 morts et 15 blessés à la suite du tamponnement de deux trains en gare, il y eut de très nombreux incidents. Plusieurs étaient liés à la circulation des trains sur le réseau routier (accrochage de charrettes hippomobiles, de cyclistes, de piétons). Certaines personnes, voyageurs ou membres du personnel, tentaient de monter ou de descendre en marche. Le mauvais état des voies et parfois l'excès de vitesse des convois (malgré leur train de sénateur : 25km/heure) ont causés de fréquents accidents, à croire que les conducteurs se laissaient griser par la vitesse...ou autre chose ?

Notes de la rédaction :

Nos lecteurs, ô combien assidus, auront bien compris que cette lettre apocryphe n'est autre que l'œuvre de nos trois compères Christiane, Francine et Pierre. Et qui d'ailleurs n'osent pas dissimuler leurs sources !

Sources :

Collections privées de cartes postales

Wikipédia

La Vie du Rail

Calvados pour les petits trains - Alain de Dieuleveult

Gares et tortillards de Basse-Normandie - Bernard Bathiat



BERNIERES ETAIT-ELLE GRANNONA ?

Par Annick FLOHIC

Le bulletin B.O.N. étant interactif, nous nous proposons de lancer nos lecteurs sur une nouvelle piste concernant les origines de Bernières. A l'angle formé par la rue de Montauban et la rue du Général-Leclerc, s'élève une maison qui porte le nom de Grannona. Selon la tradition locale, ce nom serait celui de Bernières au moment de l'occupation romaine. Ce rapprochement trouve sa source dans quelques lignes écrites en 1762 par le comte de Caylus (archéologue 1692-1765), extraites d'un de ses savants ouvrages, lignes auxquelles ont fait allusion Hervé Leguillon et l'abbé Jean Marie. Si vous êtes prêt pour le jeu de piste, allons y !

Avant que d'aborder le sujet, il est nécessaire de rappeler quelques points de repères historiques.

A partir du 13^{ème} siècle avant J.C., des peuples provenant d'abord d'une région couvrant à peu près la Bavière et la Bohême, les Kelti (ou Celtes) avancent vers l'ouest en « celtisant » les populations indigènes.

Cette progression devient décisive entre 800 et 400 avant J.C. car d'autres tribus suivent par vagues successives et se répandent dans toute l'Europe :

- Les Pictes en Angleterre, Ecosse, Irlande du Nord, Espagne, Suisse, en Poitou, et dans le Doubs
- Les Parisii en Angleterre et en Ile de France
- Les Kassi en Hesse
- Les Eburons en Normandie, dans les Ardennes belges, en Berry et dans l'Orléanais
- Les Senons en Mayenne, dans le Bordelais, la région de Toulouse, dans la Meuse

Et bien d'autres encore. Mais ceci n'étant pas le propos direct de notre article, considérons seulement la Celtie qui, au 1^{er} siècle avant J.C., était devenue une réalité territoriale et culturelle.

Le terme gaulois (et Gaule) vient de Galli, mot par lequel César désignait les Kelti. Aucun rapport donc avec notre Gallus,.... coq gaulois.

En 155 avant J.C., Marseille, cité grecque, menacée par ses voisins Ligures appelle Rome, puissance alliée, à son secours; nouvelle intervention romaine en 124 : les Romains ne quitteront plus la Gaule dont César achèvera la conquête entre 58 et 50 avant J.C.

A partir de 276 après J.C., nos côtes sont l'objet de raids saxons qui, entre autres, détruisent totalement Bayeux et Vieux. Les choses ne s'arrangeant guère, l'autorité impériale décide de constituer une sorte de « mur de l'Atlantique » avant la lettre, en mettant en place un dispositif de défense allant des Flandres au Cotentin. Les troupes régulières frontalières sont remplacées par des mercenaires : Bayeux et son littoral se voient affectés des Bataves envoyés en urgence (!) depuis le Danube (« engagez-vous, rengagez-vous, vous verrez du pays... ») Des cavaliers dalmates s'installent dans le Cotentin.

Ce système défensif comportait quatre points d'appui : Abrincatis (Avranches), Constantia (Coutances), Rotomagos (Rouen) et Grannona. Nous y voilà !!!

Revenons à Caylus. Celui-ci fait référence dans son *Recueil d'Antiquités Egyptiennes, Etrusques, Grecques, Romaines* à un passage de la « Notitia Dignitatum » (Notice des dignités de l'Empire des Gaules): « Grannona in littore Saxonico... » « Grannona sur le littoral Saxon » et plus loin « Praefectus militum grannonensium... »

Ce littus Saxonicum étant bien le littoral bayeusien où s'implantèrent des « Saxones Bajocassini », des Saxons Bajocasses ... bel exemple d'assimilation !

Puis Caylus détaille la topographie de Bernières :

- Le camp de Tombette communiquant par des voies cavées (dont le tracé comporte des virages à 90°) avec les postes de défense du rivage : le Castel (Cap Romain), le Castel Sarrazin (face à la Rive), la Cohorte (à l'ouest de la rue du Royal Berkshire).

- L'emplacement et la capacité du camp : Situé sur la voie romaine de Bayeux à Lillebonne, d'une capacité d'accueil d'environ 600 hommes.

Enfin, il rappelle l'origine saxonne du nom Bernières : « Barn » ou grange, grenier à grain et il en déduit que Bernières, « ville grenier » forte de son port, de son camp et de ses défenses côtières n'est autre que Grannona.

Cette théorie aurait pu être confirmée par la mise au jour sur le site de l'actuelle station d'épuration d'une ferme fortifiée, sorte de coopérative agricole datant du Vème siècle avant J.C. Site complexe et unique dans le nord de l'Europe, elle couvrait plus d'un hectare et comportait plusieurs granges.

La vocation agricole de ce site celtique qui deviendra Bernières est donc avérée bien avant l'occupation romaine.

Et pourtant, si cette piste audacieuse n'était pas la seule ?

En effet, plusieurs localités peuvent revendiquer l'identité de cette mystérieuse Grannona telles Graye-sur-Mer, bien sûr, Port-en-Bessin, Cherbourg, Granville ou Grainville par exemple.

Cette dénomination antérieure à la période gallo-romaine indique son origine celte. Beaucoup de toponymes celtes ont survécu aux invasions successives et sont parvenues jusqu'à nous telles duna (dune) landa (lande), Dun ou Dunon (le Fort) que l'on retrouve dans Verdun, Chateaudun, Loudun, Lugdunon (ou Lugdunum en latin) pour Lyon, la forteresse du dieu Lug. Rotomagos (magos : le marché) pour

Rouen, le marché à la roue. Ou encore Tombelaine où l'on identifie le nom de Bélénos. Et nous voici au cœur du sujet.

Bélénos, l'un des dieux majeurs du panthéon celtique, était particulièrement vénéré dans notre région, territoire des Bajocasses.

Comme tous les dieux celtes, il revêt plusieurs aspects auxquels correspondent des noms différents. La fête de Beltaine (notre 1^{er} mai) lui était associée, confirmant son caractère de dieu solaire garant de la vie, protecteur des récoltes et des troupeaux. Dieu de la lumière, il est avant tout un dieu guérisseur, dieu du savoir (patron des druides). Il terrasse les dragons, symboles du mal et guide les âmes vers l'au-delà. Si l'on ajoute que les lieux de son culte sont toujours situés sur des éminences, collines ou monts, vous aurez sans peine reconnu... Saint Michel !

Belenos avait supplanté l'antique déesse Mère, inaugurant ainsi l'ère des dieux mâles et guerriers comme son homologue grec Apollon qui écrasa non pas le Serpent Python, mais la Serpente, divinité chtonienne (divinité du monde souterrain). Mais ceci est une autre histoire !



Entrée du site agricole fortifié (Vème siècle avant J.C.)

Dieu thaumaturge, Bélénos est invoqué sous le nom de Grannos. Son culte était célébré sur le

mont Phaunus, c'est-à dire Saint Vigor-le-Grand aux portes de Bayeux, où un collège de druides



Masque de Garancières Musée de Chartres

Cliché J. Roubier

officiait près d'une source, dans un bois sacré. Fidèles et malades s'y pressaient pour implorer



Guerrier 1^{er} siècle après J.C. Musée de Beauvais

la divinité de guérir les maux du corps et de l'esprit, d'assurer la bonne santé, la fertilité des animaux, l'abondance des récoltes.

Alors, pourquoi ne pas imaginer que cette fameuse Grannona n'est autre qu'une localité placée sous la protection de Bélénos, Grannos ?

Curieusement, des liens étroits se sont établis entre Bernières et Bayeux : en 1066 notre bon Duc Guillaume entérina par une charte le don que son frère Odon fit au chapitre de la cathédrale : la terre de Bernières, achetée au seigneur de Courseulles. Faut-il y chercher la trace de relations plus anciennes ?

Quoiqu'il en soit, nous n'avons guère avancé dans la résolution du mystère Grannona ! Alors invoquons Bélénos Vindonnos (dieu du savoir cette fois) pour qu'il nous mette sur la piste d'un lieu comportant un bois sacré, une source sacrée, un port, un camp retranché, et des postes avancés côtiers ... Et ce serait Grannona.

Qu'en pensez-vous ? Bonne chance pour vos recherches et merci de nous en faire bénéficier.

SOURCES :

- Hervé Leguillon, *Bernières-sur-mer, des origines à la Révolution*, II, *Le Camp Romain*, 1927
- Abbé Jean Marie, *Bernières Art et Mer*, 1972
- Georges Bernage, *St Vigor, Collège sacré de Bayeux*, in *Patrimoine Normand* n° 65 février, mars, avril 2008
- J.A. Mauduit, *L'épopée des Celtes*, chapitre 3 : Les invasions celtiques, chapitre 6 : Les éléments du sacré, chapitre 8 : Religion et druidisme 1973
- Danièle et Yves Roman, *Histoire de la Gaule*, 1997
- *Le Breton, langue celtique*, , Chapitre 1 Les Celtes, chapitre 3 Les langues des anciens Celtes, 1976
- Camille Jullian, *Gallia, Tableau sommaire de la Gaule sous la domination romaine*, Chapitre 2, 1892
- <http://histoiredelamanche.free.fr/litus.htm>

SUR LES TRACES DE SAINT-UR SIN...

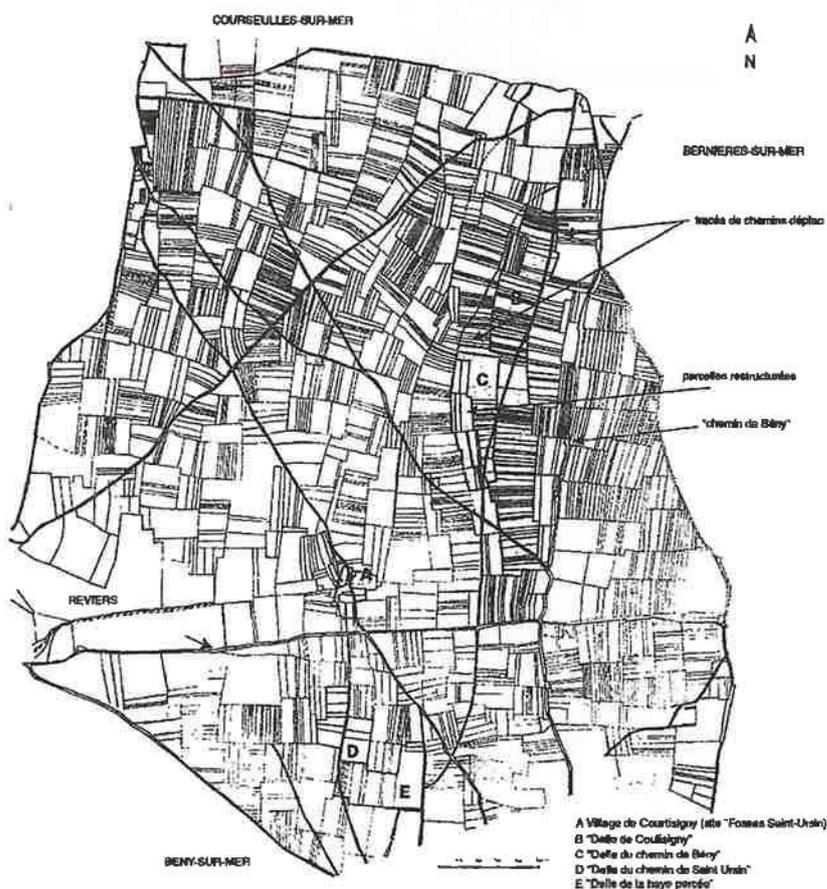
Par Jean CUISENIER

En août 2007, des malfaiteurs ont dérobé des reliques de Saint-Ursin dans l'église de Bernières. L'occasion était malheureusement offerte d'appeler une fois de plus l'attention sur la qualité du mobilier liturgique attaché à l'église ainsi que sur l'ancienneté des cultes qui y sont pratiqués (cf. mon article dans *BON*, décembre 2007)¹. L'enquête a été confiée à la gendarmerie, mais est restée sans résultat à ce jour. En revanche, les fouilles archéologiques entreprises de longue date sur le site des *Fosses Saint-Ursin* progressent année après année. Qu'en apprend-on aujourd'hui ?

Les Fosses Saint-Ursin et le village de Courtisigny

Les anciennes familles d'agriculteurs de Bernières connaissent bien ces « fossés » situées aux limites du territoire de la commune et des territoires de Bény et de Courseulles, à proximité de la route de grande antiquité allant de Bayeux à Ouistreham par Revières et Douvres. Le voyageur venant de Caen et se dirigeant vers Courseulles voit le site s'étendant de part et d'autre de la route, sur sa droite et sur sa gauche. Toutes sortes de menus objets ont été depuis longtemps découverts sur le terrain même et alentour, tessons de céramique, pièces de monnaie, fibules, dont certains remontent à l'époque gallo-romaine, les plus récents datant de la seconde moitié du XIV^e siècle.

Ces *Fosses Saint-Ursin* sont bien connues aussi des archéologues depuis Arcisse de Caumont (1801-1873) jusqu'à Michel de Bouard (1909-1989) et jusqu'aux historiens et archéologues d'aujourd'hui. Dès 1965, il est formellement établi, par Lucien Musset, que le site identifié sous ce nom par les habitants du terroir, puis par la carte de Cassini et par le cadastre napoléonien, correspond au village disparu de *Courtisigny*. Une première campagne de fouilles a été menée là en 1974 et les années suivantes dans le cadre de la vaste enquête nationale portant sur les villages désertés. Une nouvelle campagne y est en cours depuis 1999 sous la



Analyse du parcellaire du cadastre napoléonien

Source Claire Hanusse

conduite de Claire Hanusse, maître de conférences à l'Université de Caen. Le village était établi dans une petite vallée, aujourd'hui sèche, ou plutôt une dépression dans la plaine, d'où la dénomination de « Fosses » ou fossés.

Quant au nom de cet établissement humain, la tradition orale, fixée par les cartes anciennes, lui donne le nom d'un saint, Ursin. Elle fait supposer que là se trouvait une chapelle, ou une église, peut-être même une ancienne paroisse aujourd'hui disparue où ce saint aurait été honoré,

ou bien à qui la paroisse aurait été dédiée. Mais un second nom visant le même site complique la situation : *Courtisigny*. Cette dénomination est en effet mentionnée dans divers documents d'archives, notamment par des noms de chemin, tels *De Bernières à Courtisigny* et *De Bény à Courtisigny*. Il n'est pas difficile de voir comment ce toponyme – ce nom de lieu – a été construit. Un nom de *delle* – ancienne unité agraire de base d'un territoire cultivé – le montre, la *delle du Cour Isigny*. Cette dénomination se compose en effet de deux éléments, *Court*, de l'ancien français *cour*, et *Isigny*, nom de lieu attesté ailleurs en Normandie, par exemple Isigny-le Buat, près d'Avranches. Isigny devient en normanno-anglais puis en anglais : *Isney*. Un homme venu d'*Isigny/Isney* portait donc le nom d'*Isney* ou *Disney*, tel le célèbre créateur de produits de divertissement ; de la même manière qu'un homme venant d'*Ouilly/Oyle* se dénommait d'*Oyle* ou *Doyle*, tel le célèbre créateur de Sherlock Holmes. Une ancienne famille normande de magistrats porte le nom d'Osmont de Courtisigny. L'ancêtre fondateur figure sur la table de marbre conservée à l'église de Dives au nombre des compagnons de Guillaume partis conquérir l'Angleterre. Comme il advint souvent, une branche de la famille s'établit de l'autre côté de la Manche tandis qu'une autre branche resta dans le Calvados où elle acquit la terre de Courtisigny, prenant dès lors le nom d'Osmont de Courtisigny².

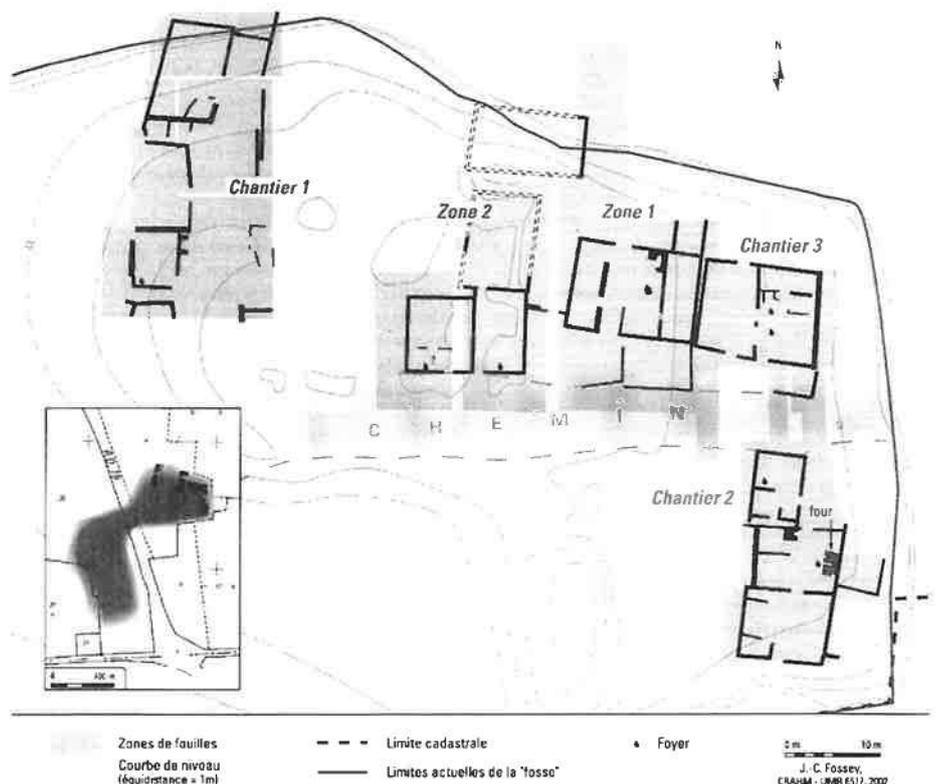
Le territoire agraire et la paroisse disparue

Quand et dans quelles circonstances le village disparut-il ? Dans les premiers éléments d'enquête que Claire Hanusse et son équipe publient³, il est indiqué qu'en 1371, la paroisse de Courtisigny ne figure pas sur la liste des feux de la Sergenterie de Bernières. À suivre les mentions dans les archives, le village semble avoir été déserté progressivement, entre le début et la fin du XIV^e siècle. Des granges dimières paraissent avoir subsisté jusqu'à la fin du XV^e

siècle dans les lieux où les gerbes étaient coutumièrement déposées au bénéfice des décimateurs. Mais dès le XVI^e siècle et lors des siècles suivants, il n'est plus fait allusion, dans les textes, qu'à des noms de lieux, tel le *hamel - hameau - de Courtisigny*, telle encore la *delle Saint-Ursin*, la *delle du chemin de Saint-Ursin*. On peut en conclure, avec Claire Hanusse, que les habitations avaient disparu depuis un certain temps déjà, et que le lieu était considéré, dès lors, comme un territoire agricole. Seul le nom du saint et de l'église qui lui est dédiée se sont perpétués dans la mémoire collective jusqu'à nos jours.

Les premiers résultats des fouilles archéologiques confirment les indications tirées de l'étude des textes quant à l'abandon progressif du village. Elles livrent déjà des indications précieuses sur la composition du village, sur l'architecture des bâtiments et sur la distribution spatiale des locaux identifiables.

Une première impression d'ensemble se dessine : les constructions dégagées se distribuent selon deux axes, l'un approximativement nord/sud, le probable *chemin de Bernières à Courtisigny* dont parlent les textes, l'autre, est/ouest, le probable *chemin de Bény à Courtisigny* dont parlent les mêmes textes. Les bâtiments paraissent s'être agrégés au cours du temps sans



Plan masse des fouilles après la campagne 2001

Source Claire Hanusse

plan préconçu, s'être agrandis pareillement pour

répondre à des besoins nouveaux. Vingt pour cent seulement du site ont été dégagés, mais d'après les indices déjà recueillis sur les quatre-vingt pour cent restants, les responsables de la fouille estiment à soixante habitations environ l'ensemble de l'espace bâti⁴.

Les matériaux et les techniques de construction

Les murs sont bâtis en moellons de calcaire extraits sur place même. C'est le moment pour moi de rappeler que ce calcaire de la plaine de Caen est d'une qualité suffisante pour être exploité jusqu'à nos jours dans des carrières voisines, notamment à Orival près de Creully, dont a été tiré une bonne part des pierres qui ont servi à la construction de la cathédrale de Bayeux⁵. Des bancs de ce calcaire ont été exploités non loin du site

de Courtisigny, à Revières, jusqu'aux années qui ont suivi la seconde guerre mondiale, et à Bernières même jusque dans les années 1930, au lieu-dit *Les Perruques*. J'ai bien connu ce site, personnellement, avant qu'il ne soit remblayé pour donner suite au plan de remembrement cadastral qui a remodelé le territoire de la commune. À Courtisigny, la pierre de taille n'est utilisée qu'exceptionnellement pour certains encadrements de baies, piédroits et linteaux.

Les moellons sont rarement maçonnés « à pierre sèche », mais le plus souvent liés au « mortier de terre », d'une terre argileuse bien malaxée au préalable. Les murs gouttereaux et les murs de pignon ont une largeur d'environ soixante-dix centimètres, les murs de refends et les cloisons, de quarante à soixante. C'est le cas de la plupart des maisons anciennes de Bernières et de Bény. Les rapports de fouilles et les études publiées dont j'ai eu connaissance ne disent pas si les murs de certains bâtiments étaient ou non recouverts d'un enduit, et quelle était, éventuellement, la composition de cet enduit. On aimerait savoir si l'absence d'enduit, autrement dit la maçonnerie « à pierres vues », était seule pratiquée à cette époque, et à quelle date et pour quels types de bâtiments apparaît la pratique de l'enduit de chaux et sable.

Les bâtiments de Courtisigny avaient, pour la plupart, leurs toitures recouvertes de

glieu, ou « chaume ». Tel était le cas encore pour certains bâtiments de Bernières, comme le montrent nombre de gravures du XIX^e siècle et de cartes postales des débuts du XX^e siècle. Les archéologues opérant sur le site ont trouvé quelques débris d'ardoises, sans pouvoir déterminer leur provenance ni le bâtiment auquel elles étaient originellement appliquées. Seraient-ce



des ardoises de Tourlaville, ces lauzes de pierre verte argentée, brillant sous le soleil après une pluie fine, comme celles qui couvraient l'église de Bernières, dont on sait, par le *Journal du Sire de Gouberville*, qu'elles venaient par mer pour débarquer au port de Bernières ? Ou bien des ardoises bleues du Bocage ?⁶ Gageons que nous le saurons bientôt. Ce qui est certain en revanche, dans l'état actuel des connaissances sur l'habitat médiéval en plaine de Caen, c'est que l'ardoise était un matériau si pondéreux et si onéreux qu'il n'était utilisé que pour couvrir la toiture des églises et plus rarement des grandes demeures seigneuriales.

La composition de l'espace intérieur

Les structures dégagées par les fouilles de Courtisigny sont de dimensions variées, depuis de petits bâtiments de quelques mètres carrés, jusqu'à des bâtiments de 80 à 100m² au sol. Les archéologues ont retrouvé un mur pignon abattu au sol en entier, d'une hauteur totale de 5,50m, « hauteur suffisante pour permettre la présence d'un grenier auquel on pouvait accéder par une échelle »⁷. Plusieurs foyers sont parfaitement identifiables et prouvent que l'espace intérieur où ils se situent était une pièce à vivre. Ailleurs, il est difficile d'attribuer une fonction définie aux

cellules déterminées par le cloisonnement visible et par les ouvertures ménagées dans les murs. Il s'agit, dans six cas sur les sept observés, d'« un simple foyer ouvert constitué d'une sole circulaire ou quadrangulaire délimitée ou non par des pierres posées de chant, et mesurant 0,50m à 0,60m de diamètre ou de côté. Un grand foyer circulaire de 1,10m de diamètre a été découvert dans le plus grand bâtiment (bâtiment 1) avec en son centre un hérisson composé de petits moellons de calcaire et de tessons posés de chant dans une couche limono-argileuse »⁸

Il arrive que le sol recèle des vestiges de l'activité régnant alors dans telle ou telle des pièces identifiables. Ainsi, « l'une des constructions possède un espace unique de 18 m² hors tout, non cloisonné. Une seule ouverture, placée en angle, y donne accès, et le foyer lui fait face (...) La présence de couches de cendres, de déchets alimentaires, de tessons de petite taille écrasés sur le sol et d'objets métalliques divers tels que couteaux, boucles de ceinture, dé à coudre, etc. conforte l'interprétation de ces pièces ou de ces bâtiments comme des espaces à vivre, le cœur de la maisonnée, autour ou à partir duquel se structurent les autres lieux de la vie quotidienne »⁹. Quant à ces lieux autres que ceux de vie, il est souvent difficile de leur attribuer une fonction définie : atelier, réserve, chambre, et pour certains, étable, écurie, voire porcherie.

Une conclusion se dégage de la composition des espaces bâtis : « dès le XIV^e siècle, apparaissent dans des villages de la plaine de Caen des fermes de grande taille,

composées de plusieurs unités de dimensions diverses, réparties dans plusieurs bâtiments ou rassemblées sous un faite unique, et dans lesquelles les espaces de stockage tiennent une place grandissante »¹⁰. Un processus est en cours qui ne cessera de se développer du XV^e au XVIII^e siècle. Il marque l'architecture des bâtiments d'habitation et des bâtiments d'exploitation caractéristiques de cette région normande et toujours en place aujourd'hui. Le volume du *Corpus de l'architecture rurale française* dédié à la Normandie en produit de superbes spécimens¹¹. Bernières en conserve quelques-uns plusieurs fois transformés, il est vrai, mais au plan toujours discernable et à la construction conforme au modèle traditionnel : maçonnerie de moellons tirés de carrières toutes proches, liés au « mortier de pierre » et joints « à pierre vue ».

Des suites à espérer

Quand je me suis rendu sur le site pour m'instruire des premiers résultats du chantier de fouilles ouvert aux *Fosses Saint-Ursin*, en juillet 2008, Claire Hanusse et ses collaborateurs m'ont montré les fondations et les murs d'un de ces grands bâtiments qui méritent toute leur attention. Et avec la prudence de chercheurs n'avançant rien sans preuve, tous de se demander devant moi, sans pouvoir produire encore les évidences attendues : ces ruines seraient-elles celles de l'église dédiée à Saint-Ursin, de l'église fondée sur les reliques du saint reposant naguère au grand autel de l'église de Bernières ?

Que les prochaines campagnes de fouilles archéologiques lèvent les derniers doutes !

¹ Cuisenier Jean « Note relative au contexte du vol de reliques commis dans l'église de Bernières-sur-mer, courant août 2007 », *BON* n° 31

² Discours prononcé par le procureur général près la Cour de Cassation, 16 octobre 1930, *Recueil des discours prononcés à l'occasion des audiences solennelles de la Cour de Cassation*.

³ Hanusse Claire, « La paroisse disparue de Courthisigny au diocèse de Bayeux », *La Paroisse en Normandie au Moyen Age*, Saint-Lo, Archives départementales, 28-30 novembre 2008, pp. 238-260

⁴ Hanusse Claire, « L'organisation des espaces de circulation dans l'habitat rural de la plaine de Caen. L'exemple du site des Fosses de Saint-Ursin (XIII^e-XIV^e siècle) », in *Cadre de vie et manières d'habiter (XII^e-XVI^e siècle)*, textes réunis par Danièle Alexandre-Bidon, Françoise Piponnier, Jean-Michel Poisson, Publications du CRAHM, 2006, p. 83

⁵ Communication orale de M. Marie, entrepreneur, dont l'atelier de taille de pierre et de maçonnerie opère pour la restauration des clochers de la cathédrale de Bayeux.

⁶ Cuisenier Jean, *La Maison Rustique, logique sociale et composition architecturale*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, p. 173

⁷ Hanusse Claire, Jarry Thomas, « Espace bâti en Normandie (plaine de Caen) du XIII^e au XV^e siècle », in *Bâtir dans les campagnes, Les enjeux de la construction de la Protohistoire au XXI^e siècle*, Presses Universitaires de Caen, Philippe Madeline et Jean-Marc Moriceau ed., sd., p. 147

⁸ Hanusse Claire, « L'organisation des espaces, etc ; », *op.cit.* p. 86.

⁹ *Ibidem*, p. 87

¹⁰ *Ibidem*, p. 88

¹¹ Brier A., Brunet P. *Normandie, L'architecture rurale française*, Paris, Berger-Levrault, 1984

UN CHOU MARIN SUR LA PLAGE DE BERNIERES ?

Par Christiane GARDOU

Vous avez pu découvrir au fil de vos lectures passionnées des bulletins de BON de nombreux articles consacrés à notre littoral, à son histoire, à sa faune et sa flore. Aujourd'hui, Christiane Gardou vous fait partager sa découverte incroyable : celle d'un étrange chou marin échoué contre toutes attentes sur le rivage de Bernières !

Le chou marin (*Crambe maritima*, du grec *krambe* = chou) est une espèce sauvage des bords de mer voisine de notre chou cultivé (*Brassica oleracea*) auquel il ressemble d'ailleurs beaucoup. Il pousse généralement les pieds dans les rochers, les galets ou les sables maritimes et la tête dans les embruns. En fonction de ses exigences écologiques ce chou n'est pas très fréquent sur nos côtes : on le rencontre de temps à autre sur les rochers du littoral depuis la mer Baltique, la mer du Nord, la Manche jusque sur les bords de l'Atlantique. Sa limite sud, en France se trouve dans le golfe du Morbihan et les îles de Houat et Hoëdic. On le retrouve d'ailleurs aussi de l'autre côté de la Manche, sur les côtes sud de l'Angleterre.

Ce chou marin n'avait, à notre connaissance, jamais été observé à Bernières. Sa souche est robuste, très ramifiée et profondément ancrée dans le sable et les rochers littoraux. Ses fleurs sont blanches à rosées et il possède de grandes feuilles vert clair, charnues, ondulées et glabres dont la base, blanchie, est comestible. Mais la récolte en est devenue interdite depuis son classement en espèce protégée (*liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français* : arrêté du 20.01.1982, modifié par celui du 31.08.1995).

Depuis de nombreuses années, les municipalités successives de Bernières ont consenti de gros efforts pour essayer de mettre en défens et surtout pour fixer les dunes littorales

de la commune par une série travaux d'enrochements¹.

Les diverses actions menées ces dernières années commencent à porter leurs fruits car, sur le haut de la plage, un peu au dessus de la limite des plus hautes mers, mais en dessous des graminées maritimes comme l'Oyat, une série de plantes pionnières sont apparues successivement. En effet, les amas de laisses de mer qu'on abandonne et qui pourrissent sur le haut de la plage sont peu à peu retenues dans les anfractuosités des rochers maritimes et servent de nutriments à divers végétaux spécialistes de ces milieux. C'est ainsi que successivement nous avons vu apparaître au pied des dunes de sables en voie de stabilisation une association de plantes halophiles (*qui aiment le sel*) et psammophiles (*qui aiment le sable*) typiques de ces sites comme la Roquette de mer (*Cakile maritima*), la Betterave maritime (*Beta maritima*), l'Arroche des sables (*Atriplex*), la Soude brûlée (*Salsola kali*) et, maintenant, le chou marin. Or le chou est le moins fréquent de ces végétaux sur la côte normande. On peut alors se poser la question : comment ce chou est-il arrivé là ? Etant donné que ses graines ne sont pas transportées par le vent et que les stations de chou marin les plus proches se trouvent soit en Manche Nord (falaises calcaires d'Etretat, côtes anglaises), soit dans le Cotentin. Il faut imaginer un autre moyen de transport : oiseaux, homme, courants, etc., le plus vraisemblable étant celui des nuées d'oiseaux marins qui fréquentent nos rivages.

¹ Cf. B.O.N. n° 10, 13 et 24

A quoi peuvent donc nous servir toutes ces plantes pionnières inféodées à des milieux aussi spécialisés : ne vous y trompez pas, en dehors de leur rôle de recyclage des matières organiques laissées par les algues pourrissantes qui incommode nos narines sur le haut des plages au moment des grandes marées de la fin de l'été, elles contribuent aussi à la fixation du sable et à la protection de nos dunes. En effet, la Roquette de mer par exemple, bien qu'étant une plante annuelle, possède une longue racine pivotante qui pénètre profondément dans le

sable, la Betterave maritime n'a pas de racine renflée comme sa cousine la betterave sucrière mais elle possède une racine très longue qui s'accroche fortement au sable et tend à le stabiliser. De plus ses racines quasi tentaculaires



Le chou marin de Bernières

Cliché C.G.

drageonnent et sont capables d'installer une betterave fille à plusieurs mètres de la plante mère : de véritables envahisseuses. Le chou marin, quant à lui, est devenu vivace. Sa souche longue et robuste lui permet, lorsqu'il apparaît sur une plage, de s'y accrocher grâce à son appareil souterrain : il est en quelque sorte le précurseur de la fixation de la dune. Toutes ces plantes, petites ou grandes constituent donc la première barrière vivante contre les assauts répétés des vagues, du vent et du sable en mouvement sur nos côtes : nous nous devons donc de les protéger et de tout faire afin qu'elles puissent se multiplier dans un but de protection des terres et constructions de l'arrière dune.

Mais parmi ces plantes, il y a aussi une réserve génétique importante qui a déjà été mise à profit au cours de notre histoire de la domestication des végétaux. C'est ainsi que la betterave maritime pourrait être l'un des ancêtres qui a servi à créer la betterave à sucre, que la soude brûlée servait autrefois à extirper de la

soude caustique, que le chou marin est tellement proche de notre chou comestible qu'ils auraient pu échanger quelques gènes entre cousins, etc. Car l'homme depuis des temps immémoriaux s'est plu à sélectionner et à transformer dans la végétation qui l'entoure les espèces susceptibles de participer à ses besoins vitaux. Et comme les bases de feuilles du chou marin semblent être comestibles, à quand du chou marin cultivé sur les étals de nos marchés bas-normands ?

Notons enfin que ce chou ou Crambe

maritime fait partie des espèces protégées qui ont justifié la création de la réserve naturelle régionale du Sillon de Talbert à Pleubian en Bretagne. Mais à Bernières, notre dune est déjà protégée, soit. Mais cette protection englobe-t-elle aussi les rochers littoraux et le sommet de la plage ? Et

pourquoi ne pas penser à une réserve naturelle dans notre village puisque maintenant nous avons aussi un chou rare et protégé ? En attendant, soyons vigilants et surveillons attentivement ce nouveau venu : il serait bon qu'il puisse faire quelques graines, qu'il essaime et, pourquoi pas, qu'il puisse être le premier jalon d'une petite colonie si les conditions environnementales continuent à lui être favorables.

Bibliographie

- J. CUISENIER – *Le rivage de la mer* – B.O.N. n° 10, décembre 1996, pp. 4-7.
- J. CUISENIER – *Les dunes de BERNIERES et les travaux de protection contre la mer* – B.O.N. n° 13, juin 1998, pp.19-23.
- C. FLEURY & P. SANCEY – *Travaux de défense contre la mer : un sujet d'actualité* – B.O.N. n° 24, décembre 2003, pp. 4-9.

Mais que fait donc B.O.N. ?

Par Jean-Paul MAYER

Depuis quelques années maintenant, Bernières voit sa population régulièrement croître et ceci, dans d'assez grandes proportions. De 1.800 habitants dans les années 1990, Bernières en compte plus de 2.300 au dernier recensement. Cet accroissement est principalement dû aux nouveaux lotissements qui entourent aujourd'hui l'ancien centre de Bernières.

Et cette population nouvellement implantée, composée pour l'essentiel de jeunes familles, a très certainement à cœur de mieux connaître son village.

C'est pour elle que nous pensons judicieux de présenter à nouveau les activités de Bernières Optique Nouvelle, plus communément appelée B.O.N.

Bernières Optique Nouvelle, association loi 1901 créée en 1991, a pour objet la mise en valeur du patrimoine culturel, historique et architectural de Bernières, ainsi que la protection de son environnement.

Depuis sa création, B.O.N. a mené de façon continue tout un ensemble d'actions tant auprès des Bernièrais que de ses visiteurs ou des institutionnels, actions destinées à faire mieux connaître ce patrimoine et à promouvoir l'image de la commune.

Ces actions ont été conduites selon différents axes.

Publications

B.O.N. publie depuis seize ans maintenant deux bulletins semestriels, l'un en juin, l'autre en décembre, diffusés gratuitement à plus de 1000 exemplaires. Ils abordent des sujets variés, traitant de l'histoire, de l'environnement ou du développement de Bernières par exemple.

Ont été ainsi publiés divers articles sur les ports de Bernières, les commerces anciens, l'histoire de l'église, le plan local d'urbanisme, la pollution de la mer, la faune ou la flore.

On trouvera sur le site de B.O.N. www.bernieresoptiquenouvelle.fr le résumé de tous ces articles parus depuis 1991.

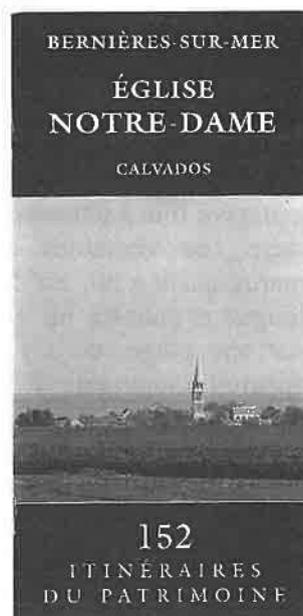
En outre, nombre de publications sont régulièrement éditées, telles ces deux recueils reproduisant des cartes postales anciennes de

Bernières, *Mémoire d'une époque 1 et 2*, tel ce topoguide, *Un autre regard sur le village*, une promenade à la découverte du village, telle cette somme de témoignages recueillis auprès de Bernièrais ayant vécu le Débarquement de 1944, *Nous avons vécu le 6 juin 1944 à Bernières*.

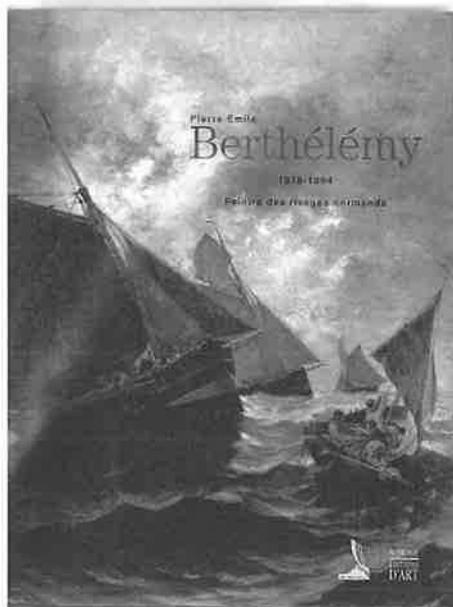
En 1997, B.O.N. a réalisé, en collaboration avec la Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) de Basse-Normandie et dans la collection des *Itinéraires du Patrimoine*, une plaquette consacrée à l'église N-D de Bernières. Il s'agit-là de la première étude scientifique consacrée à l'histoire architecturale de l'édifice.

Pendant plus de douze ans, B.O.N. a travaillé sur les peintres bernièrais Pierre-Emile et Emile-Valentin Berthélémy. Un inventaire de plus de six cents de leurs œuvres a pu ainsi être dressé. Ce travail aboutit en 2007 à la réalisation d'une exposition au musée maritime de Tatihou, sous l'égide du conseil général de la Manche. On se reportera avec intérêt au catalogue de cette exposition, *P.E. Berthélémy, peintre des rivages normands*.

Rappelons également les diverses séries de cartes postales qu'édite régulièrement



l'association, non seulement cartes postales originales, mais également reproductions de cartes anciennes ou encore d'œuvres de P.E. Berthélémy.



Tous ces travaux d'édition sont bien sûr versés aux Archives départementales du Calvados.

Manifestations

Chaque année, B.O.N organise en juillet et en août plusieurs visites guidées du bourg et de l'église. A noter que ces visites sont également effectuées pour répondre à des demandes particulières.

De 2003 à 2006, un rallye pédestre estival a servi de fil conducteur à de nombreux participants pour la découverte du village. Rallyes dotés d'une coupe et de nombreux lots !

Depuis plusieurs années, B.O.N. anime un stand à la Fête de la Couleur qui se tient habituellement en juillet et participe aux Journées du Patrimoine, le troisième week-end de septembre, avec des visites commentées du bourg et de l'église.

N'oublions pas un événement incontournable dans la vie de l'association, les traditionnelles *Rencontres Annuelles de B.O.N.* qui se tiennent vers le 14 juillet. C'est là l'occasion de réunir adhérents et sympathisants afin de leur présenter les activités autour un buffet toujours très sympathique.

Les journalistes de la presse régionale rendent compte régulièrement de ces manifestations, mettant ainsi en lumière les richesses humaines, patrimoniales et culturelles du village.

Si ces différentes manifestations s'adressent à tous, B.O.N entend cependant réserver certaines d'entre elles à ses seuls adhérents.

Ainsi le 11 juin 2005, ils ont participé nombreux à la visite du tumulus néolithique de Colombiers/Seulles sous la conduite de Vincent Vinckler, archéologue au service départemental d'archéologie du Calvados.

Le 17 juin 2006, sous la conduite de Jean-François Détrée, conservateur du Musée maritime de Tatihou, 25 membres de B.O.N ont découvert cette île surprenante et merveilleuse et la muséographie extrêmement soignée de ce musée.

Le 9 juin 2007, une présentation de l'Abbaye de Longues, sous la conduite du propriétaire et de Marie-Agnès Férault, conservateur en chef du Patrimoine, a permis à une quinzaine d'adhérents de B.O.N. de découvrir les liens architecturaux qui unissent cette abbaye et l'église Notre-Dame de Bernières.

Expositions

En juillet 2001, une exposition sur les graffitis, essentiellement marins, relevés par Rolande Vincent, a permis aux visiteurs de découvrir à l'Office du Tourisme, un aspect si particulier du patrimoine artistique de Bernières.

En août 2001, un vaste public a pu découvrir une exposition consacrée aux 60 ans de spectacle d'Anne Marilo et Guy Pierauld, Bernierais d'adoption, à travers l'histoire du théâtre, du cabaret et du cinéma.

En 2004, exposition temporaire à l'Office de Tourisme sur le Débarquement du 6 juin 1944 à Bernières, textes, iconographie choisis et montés par des membres de B.O.N.

Cette exposition a été reconduite pendant l'été 2006.

Le 10 février 2007, le vernissage de l'exposition « Pierre-Emile Berthélémy » au Musée maritime de Tatihou a consacré plus de douze années de recherche menées par B.O.N. sur ce peintre Bernierais. Elle s'est terminée le 30

septembre 2007 après avoir accueilli de très nombreux visiteurs.

Etudes et réalisations

Comme on l'a déjà rappelé, B.O.N a réalisé dans le cadre des *Itinéraires du Patrimoine*, une plaquette consacrée à l'église N-D de Bernières. Afin de poursuivre cette étude scientifique, B.O.N. a entrepris le relevé de la charpente de cet édifice. Cette étude importante a été menée par la jeune architecte Anne-Sophie Colin, secondée par de bien dévoués bénévoles de B.O.N., sous la conduite de Marie-Suzanne de Ponthaud, architecte en chef des monuments historiques.

Ce travail, réalisé de décembre 2001 au printemps 2003, a permis d'établir un relevé des charpentes de la nef et du choeur et d'en dresser les plans, ce qui n'avait jamais été réalisé auparavant. Résultat de cette opération longue et complexe, destinée à progresser dans la datation du bâtiment, ces plans ont été modélisés en 3D par le Centre de recherche sur les monuments historiques (C.M.R.H.), sous la direction de Jannie Mayer, conservateur en chef du Patrimoine.

Cette opération de relevé a également réservé une surprise : la découverte du *Guerrier du 10 novembre*, un graffito haut d'1m 20, représentant un buste d'homme en arme, portant heaume et cote de maille. Un moulage en a été effectué et offert par B.O.N à la municipalité de Bernières qui l'a exposé depuis en sa mairie.

A la suite de ce relevé de charpente, il convenait de progresser dans sa datation. C'est pour cela que B.O.N a engagé une étude de dendrochronologie, effectuée par l'un des spécialistes européens en la matière, Patrick Hoffsummer, de l'Université de Liège. Ce travail commandité par B.O.N. et entièrement financé par elle, a été remis à la municipalité de Bernières.

Afin de promouvoir le patrimoine bernierais auprès d'un plus large public, B.O.N. a conçu, réalisé et financé plusieurs panneaux explicatifs. Destinés à informer de manière durable le public sur les richesses patrimoniales et historiques de Bernières, ils sont implantés en divers endroits de Bernières.

Ainsi en 2002, une série de quatre panneaux ont été placés dans l'église Notre-Dame. En 2007, une série de huit grandes photos, prises en juin 1944, ont été apposées place du 6-Juin sur le mur de la *Maison des Canadiens*.

En 2008, dans la série *Les Panneaux du Patrimoine*, trois panneaux en lave émaillée, rédigés en français et en anglais et présentant un bref historique du monument concerné, sont installés, l'une place de l'Eglise, le second place du 6-Juin et le troisième rue Montauban sur le mur de la Sergenterie.

Et les projets ?

Ils ne manquent assurément pas !

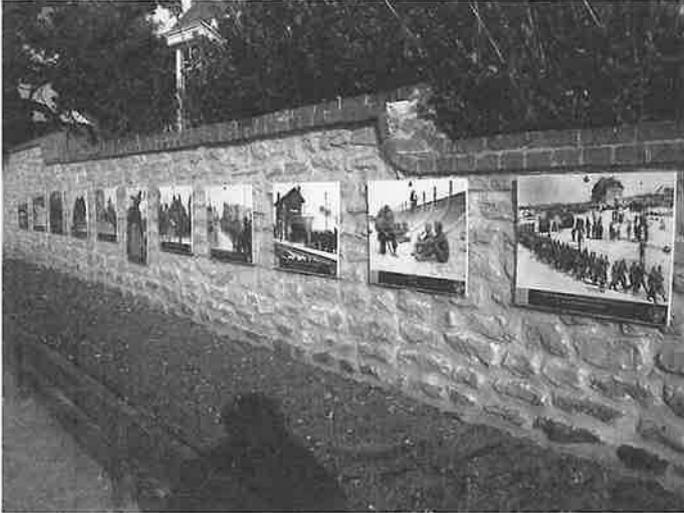
Toujours, bien sûr, la poursuite des différents travaux de publications, les visites-conférences à travers Bernières, les Journées du Patrimoine, mais également la réalisation de neuf autres *Panneaux du Patrimoine*, à raison de trois implantations durant les trois années à venir. L'ensemble de ces douze panneaux dessinera ainsi un parcours cohérent pour la découverte de Bernières qui sera repris dans plaquette d'accompagnement.

B.O.N compte s'associer à la célébration du prochain soixante-cinquième anniversaire de Débarquement en réalisant un parcours photographique qui retracera la progression des Canadiens le 6 juin 1944 dans les rues de Bernières : un ensemble d'une dizaine de photographies grand format apposées, de façon pérenne, sur les murs du village.

Voici donc brièvement résumées les diverses activités de B.O.N. Pour plus amples détails, vous pourrez vous reporter aux trente-deux précédents numéros de l'association, consultables à la bibliothèque municipale, aux archives départementales ... ou dans les collections de nombreux particuliers !

Vous ne manquerez pas non plus d'aller visiter le site www.bernieresoptiquenouvelle.fr, régulièrement mis à jour par notre Webmaster préféré, Stéphane.

Et pour être plus encore au faite des activités de B.O.N, n'hésitez pas à rejoindre l'association.



Place du 6 juin



L'un de quatre panneaux dans l'église



Le premier panneau du patrimoine, place de l'Eglise



Le second, rue Montauban, sur la Sergenterie



Le troisième, place du 6 Juin

Plantes alimentaires médiévales aux environs de Bernières

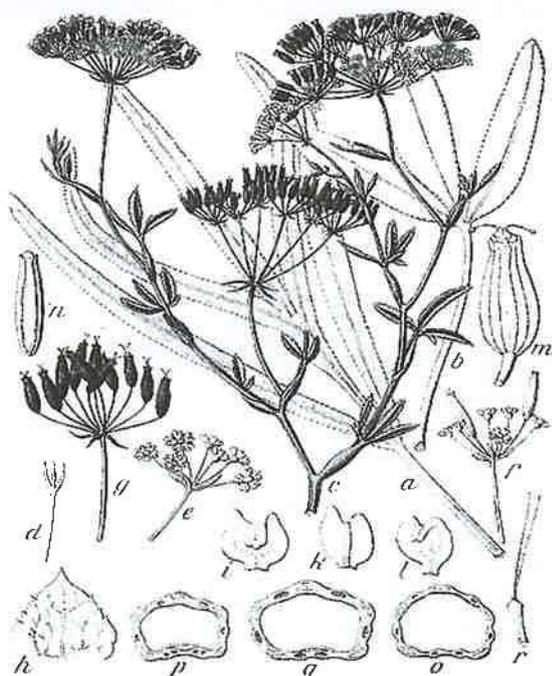
Par Nicolas MATHIEU

La lecture d'une étude publiée en 1936 dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*(1) nous apprend la présence à Bernières et sur le littoral de la campagne de Caen, de plantes étrangères à la flore spontanée locale. Ces plantes que l'on sait avoir été cultivées comme espèces alimentaires condimentaires ou aromatiques, constituent un témoignage vivant de la culture des terres à l'époque romaine puis médiévale.

Extrait de cette étude, cet article va vous faire découvrir les restes de la flore alimentaire médiévale subsistant à Bernières.

Découvrons tout d'abord la *Falcaria rivini* qui est une plante à asperges à la manière du petit houx. C'est une espèce odorante quand on la brise. Elle fait partie de la flore spéciale de Bernières et l'étude mentionnée indique que l'on pouvait la trouver sur les emplacements gallo-romains qui sont dans les terres proches de Bernières. La *Falcaria* faisait partie d'un ensemble aromatique local avec « l'herbe aux chats » dont le nom botanique est *Nepeta cataria*. Cette dernière se trouvait aussi (et peut être se trouve encore) dans les très singulières « rues cavées » qui montent en arrière de Bernières, vers le camp romain dit « Camp de Caylus ». La *Nepeta cataria* avait les usages culinaires et pharmaceutiques de la mélisse.

La route parallèle au littoral coupe les anciennes rues romaines tout près d'un point appelé « le Tombet ». Il y avait à cet endroit et, espérons le encore maintenant, des colonies d'un très gros chardon à réceptacle comestible, le *Cirsium eriophorum* représentant d'une autre série de légumes



Falcaria Rivini



Nepeta cataria

(1) Dr. F. Gidon, *Notes pour l'Archéologie de l'Alimentation – Résidus de la Flore Alimentaire Médiévale au Mont Saint Michel et sur le Littoral de la Campagne de Caen - Anciennes dunes et anciens vignobles de dunes*, in *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, volume XLIV, p. 290 -309, - Caen , 1936 »

archéologiques : celle des chardons comestibles pour leur têtes, encore appelés *artichauts sauvages*. Malgré ses graines aigrettées, le *Cirsium* du Tombet ne se répand pas dans les environs. Il reste attaché à ce point du sol. L'utilisation comme artichaut des têtes de ces chardons n'est pas mise en doute, puisqu'on les mangeait encore au siècle dernier dans diverses parties de la France. Ces espèces ont constitué jusqu'à la Renaissance ce qu'il y a de mieux dans le genre d'aliment que représente notre artichaut.

Il existe aussi des plantes alimentaires que l'on trouve sur des sols cultivés. Le Souci des champs se resseme naturellement sur place dans les zones de labours. C'est une espèce que favorise le labourage en le débarrassant des espèces concurrentes; en raison de quelques particularités, on le trouve aussi dans les vignes et c'est pourquoi il est alors appelé Souci de vigne. Son nom botanique est le *Calendula arvensis*, différent du *Calendula officinalis*, le souci des fleuristes. Dans les textes du Moyen Âge le *Calendula* partage avec la chicorée le nom de *Solsequium*, d'où vient le nom français « Souci ».



Cirsium eriophorum



Calendula arvensis

L'utilisation culinaire du *Calendula* n'est pas désuète, puisqu'il sert encore traditionnellement pour aromatiser la soupe au congre dans l'île de Jersey. Il servait aussi dans les temps passés comme « épice à pain ». La panification faisait, en effet, un usage habituel des épices à pain, peut être pour dissimuler le goût des mauvaises farines, ou comme antiseptique. Encore actuellement, surtout dans les pays de langue allemande, le pain ordinaire renferme des semences de fenouil ou de cumin.

Il existe une autre plante alimentaire, le *Muscari comosum*, qui germe aussi bien dans les terres de labours que dans les vignobles. Le *Muscari* pourrait bien être la trace à Bernières de vignobles de dunes. Cette plante poussait en divers points des sables (ou champs fortement sableux), situés des deux cotés de l'ancienne voie ferrée entre le lieu dit « la Rive » et Bernières. Or les petits bancs de sable, sont en réalité les résidus de vastes dunes. On le sait par les textes et par les cartes des siècles précédents.

La carte de Cassini du XVIIIème siècle indique des *dunes montueuses* à partir de Ouistreham jusqu'aux environs de Luc et ensuite des bancs de sables non montueux. Les petits bancs de sable ou de terre sableuse de Bernières où se trouvent le *Calendula* et le *Muscari* pourraient être alors le résidu de formations sableuses beaucoup plus développées.



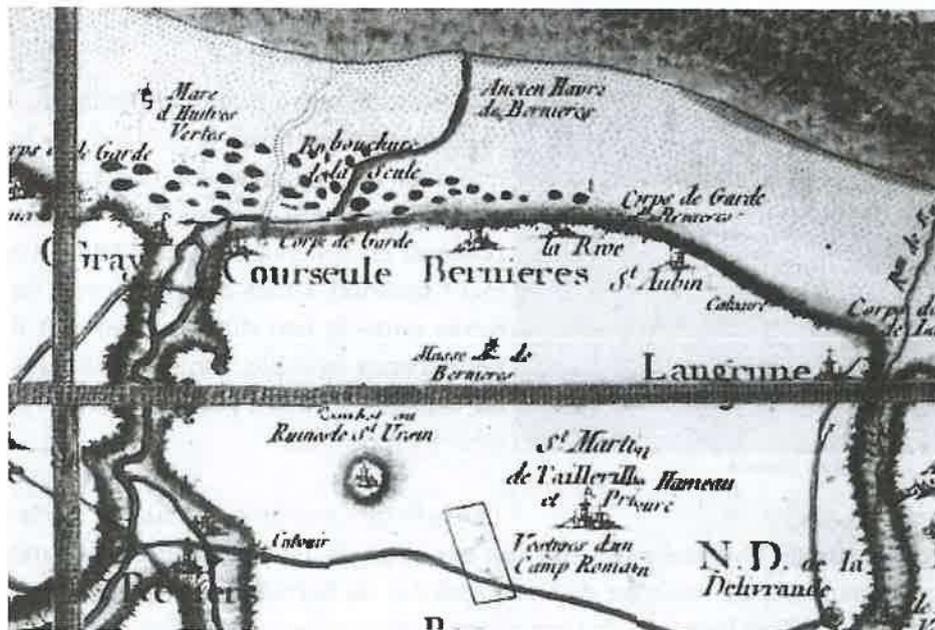
Muscari comosum

Sur ces dunes ont pu exister, comme en Vendée, des vignobles dont les deux espèces en question, compagnes de la vigne, seraient des témoins.

La carte d'Outhier, de la même époque, ne montre pas de vignobles à Bernières. Elle indique cependant dans la commune voisine de Banville, en arrière de Courseulles, sur la péninsule de la Burette, des traces de puits munis d'échelons, analogues à de petits columbarium antiques, auxquels on a supposé divers usages utilitaires, sans toutefois faire allusion à l'industrie du vin. Bien que le *Muscari* n'ait jamais été trouvé sur la Burette, il en existait tout près de là, au tumulus de Colombiers-sur-Seulles. Quand au *Calendula*, sa présence a été signalée en arrière de Bernières, au bord du plateau qui domine la vallée de la Mue, de Revières à Basly, mais nous n'avons pas trouvé jusqu'à présent de textes indiquant des vignobles à cet endroit.

La culture de toutes ces plantes était autrefois répandue. Lorsqu'elles cessèrent d'être cultivées, elles furent naturalisées comme plantes sauvages. Leur naturalisation exigea des conditions qui ne furent réalisées qu'en très peu d'endroits.

Beaucoup ont été détruites à suite de l'utilisation intensive des sols, à partir du milieu du XIXème siècle. La plante à asperges, *Falcaria rivini*, l'herbe aux chats (*Nepeta cataria*), le souci des champs (*Calendula arvensis*) et le *Muscari* existaient encore vers 1930 aux endroits décrits dans cet article. Le paysage de Bernières a changé depuis ces années là, mais un bon nombre de lieux signalés par l'étude restent encore à peu près intacts, sauf la ligne de chemin de fer qui a disparu. Alors le promeneur bernierais pourrait peut être encore les retrouver. A titre d'encouragement, j'ai vu, avec d'autres promeneurs, il a quelques années durant l'été, des artichauts sauvages au bord d'un champ. A vous aussi de les chercher !



Carte de Cassini—1750

Courseulles-sur-Mer



CENTRE JUNO BEACH

*Le musée canadien
des plages
du Débarquement*

Visites guidées
de la plage

LABEL
Normandie
Qualité Tourisme

Voie des Français Libres
14470 Courseulles-sur-Mer - FRANCE
Tél. 02 31 37 32 17 - Fax 02 31 37 83 69
www.junobeach.org



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Voie de Débarquement

14990 BERNIÈRES-SUR-MER

LES PRIX, C'EST POUR TOUJOURS.

Beaudoux SARL
Image - Son - Électroménager - Antennes

400 M² EXPOSITION
OUVERT DU
LUNDI AU SAMEDI
de 9h30-12h 14h-19h

Z.I. Route de Reviars - 14470 Courseulles s/Mer
Tél : 02 31 37 91 40

S.A.R.L. **Garage**
M. THOMAS
Agent

RENAULT

Route de Courseulles
14990 BERNIÈRES-SUR-MER
Tél. 02 31 96 45 43

LES VIVIERS EN DIRECT DU PÊCHEUR
Poissons - Coquillages - Crustacés
Coquilles St-Jacques

02 31 96 67 02

AUX PRODUITS DU PIERREBANT

Rue de Verdun Bernières-sur-mer
et autres

Boutique
l'Air Marin

Saint-Aubin/mer

Déco
Senteur
Carterie - Vêtements

Saint-Aubin/mer

Hair Marine

Espace Coiffure
Hommes - Femmes - Enfants

5, rue Abbé Blin
14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. 02 31 36 08 66

Journée continue
Vendredi et Samedi

CAFÉ - TABAC - PRESSE

M. et Mme LOUIS

Bar du Centre

14990 Bernières/Mer - Tél. 02 31 96 46 83

Une agence Bleu Marine Immobilier
près de chez vous

à BERNIERES SUR MER

85, rue Victor Tesnière
Tél. 02 31 36 00 10

Visitez notre site : www.bleumarineimmobilier.fr

BLEU MARINE
IMMOBILIER

FNAIM

L'Oranger
Fleuriste

94, rue Général Leclerc
14990 Bernières-sur-Mer
Tél./Fax : 02 31 73 77 12

11, rue de la Mer
14530 Luc-sur-Mer
Tél./Fax : 02 31 73 52 93

à distance

- Transmissions Florales -

A Imprimerie
Offset
Numérique

FONTEUR
FOURNITURES
MOBILES
ET MATERIEL
DE BUREAU

VICQ
CALIPAGE

STUDIOS IMPRIMERIE
44, RUE JACQUES DURRMEYER 61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

PAPETERIE - FOURNITURES
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU
44, RUE JACQUES DURRMEYER 61100 FLERS
TÉL. 02 33 65 00 55 - FAX 02 33 66 19 30

STUDIOS IMPRIMERIE NUMERIQUE
IMMEUBLE ODYSSEE
4, AVENUE DE CAMBRIDGE - CITIS
14200 HÉROUVILLE-ST-CLAIR
TÉL. 02 31 95 30 42 - FAX 02 31 95 10 42

SIÈGE SOCIAL - STUDIOS - IMPRIMERIE
16, AVENUE DE SUÈDE - B.P. 97
14110 CONDÉ SUR NOIREAU
TÉL. 02 31 69 04 26 - FAX 02 31 69 37 30

Ferme de la Luzerne

- Chambres dans la propriété
- Restaurant
- Location de salles (conférences - Mariages)
- Séminaires
- Piscine intérieure chauffée

Ferme de la Luzerne

51, rue du Maréchal Montgomery - 14990 BERNIÈRES SUR MER
Tél. : 02 31 96 47 37
www.fermedelaluzerne.com